

# LO PUBLIAÏRE



## Au Sommaire de ce Numéro

## Editorial

Editorial -	2
Adaptation et Intégration Scolaire.	3
Le Publiaire, hier, aujourd'hui et demain	4
La camembérisation	5
Le pot du Publiaire, 2002	6
Voter: un devoir	6
J'étais la	6
2ème grand jeu concours	7
Questionnaire du jeu concours	8
Après l'hiver	10
La Braderie	11
L'appel du rouge gorge	12
Page de garde à découvrir	12
L'agriculture bio.	13
Mécanicien	14
Foot	15
L'auberge de jeunesse	16
Que pensez des sondages ?	17
Grande vente à l'école	18
Aventurier	18
Info juridique : l'école	18
Les conseil municipaux	19
Service de garde 2ème trimestre 2002	27
Etat civil	27
Dans le temps, St Bauzille	28
Pour que le monde aille autrement	28
La prière de l'arbre	28
Jeux de mots	14

Illustration page de couverture  
- (A découvrir) -

Reproduction interdite de tout ou  
partie de texte, sans  
l'accord écrit de  
l'auteur, édité dans le  
journal

"Lo Publiaire Sant  
Bauzelenc"

En 1802 naissait Victor HUGO, homme de lettre, homme politique, d'abord conservateur puis révolutionnaire, mais toute sa vie contre la censure et pour la littérature populaire.

Qui n'a pas lu un de ses romans, poèmes, tragédies, à la simple évocation du nom d'un de ses personnages, une image apparaît qui n'a pas changé avec le temps, qui est devenu un symbole, Esméralda est une belle femme, brune aux longs cheveux, sauvage aux formes élancées, Quasimodo est un homme disloqué qui fait peur, c'est l'amour fou, impossible, Cosette représente l'enfance malheureuse, Jean VALJAN, un homme simple au grand cœur, victime d'une injustice, des thèmes toujours d'actualité.

Qui n'a pas à l'esprit son exil à Jersey; homme de conviction, il défend ses idées au péril de son existence, il a tout abandonné pour refuser la restauration du pouvoir absolu.

Lo Publiaire se devait de lui rendre hommage, 200 ans ont passé et Victor HUGO représente des valeurs d'exemple et mêmes de référence.

L'opportunité m'est donnée de vous adresser ce message : n'hésitez pas à nous envoyer un article, nous sommes entre nous, le style importe peu, l'orthographe peut toujours se corriger, c'est le fond qui compte, c'est ce que l'on veut exprimer, le message que l'on veut transmettre, l'action, la nouveauté, l'originalité, le comique, le tragique, sont les lignes directrices d'un article. Je compte sur vous, nous l'avons écrit " Lo Publiaire vous appartient.

Chacun d'entre nous détient toujours une expérience, un vécu qui change de l'ordinaire, qui peut intéresser les autres sans être indiscret, le but d'une promenade, un livre, un film qui vous ont ému, quelque chose que vous aimeriez faire partager. N'hésitez pas à nous rencontrer, nous pouvons enregistrer ce que vous voulez exprimer, le noter et l'éditer sous votre signature. N'hésitez pas à nous soumettre un sujet, nous effectuerons les recherches nécessaires, à nous poser des questions, vous aurez toujours une réponse, à nous critiquer, vous aurez toujours une réaction.

Ce numéro vous donne des informations concernant le dernier recensement, vous parle d'un métier, le mécanicien, vous fait rêver avec un conte, un poème, vous met au courant des dernières réunions communales, intercommunales, mais il restera toujours une place pour vous.

Jacques DEFLEUR

**Lo Publiaire** Journal d'information trimestriel :

Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

( Association loi de 1901 )  
Rue de la Roubiade  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Président : Jacques DEFLEUR - Composition : Thierry CELIE - Rédac. : Signataires des articles  
Impression : Arceaux 49, 1027 rue de la croix verte, Montpellier

Prochaine parution N° 66 Juillet 2002

**Adaptation et Intégration Scolaire**

Depuis Jules Ferry et les principes fondamentaux d'une école **laïque, gratuite et obligatoire**, L'Education Nationale n'a cessé d'accueillir tous les élèves aussi différents soient-ils.

Mais cela a demandé et demande toujours, du temps, des moyens et une certaine volonté politique.

Ainsi, **la loi du 30 juin 1975** a élaboré les bases d'une orientation pour les personnes handicapées.

Toutefois, il fallut attendre **la loi d'orientation de 1989 sur l'adaptation scolaire**, puis **la circulaire du 18 novembre 1991** pour instituer **l'intégration scolaire** des enfants et adolescents handicapés. Ce texte commence ainsi : " *Tous les jeunes, quels que soient les besoins éducatifs qu'ils présentent, doivent trouver dans le milieu scolaire ordinaire la possibilité d'apprendre et de grandir avec les autres pour préparer leur avenir d'hommes et de femmes libres et de citoyens.* "

De ce fait, L'Education Nationale a mis en place un grand nombre de moyens et une myriade de sigles :

Tout d'abord celui de **L'Adaptation Scolaire** :

Au sein d'une classe, l'enseignant observe un élève en difficulté par son comportement, ses évaluations ...

Des stratégies graduées sont alors proposées :

1) **Le conseil de cycle** étudie le cas de l'enfant et propose un soutien, une remédiation ou un décroisement (travail avec un autre maître dans une autre classe). Il peut aussi demander un allongement du cycle ou bien

une prise en charge par le R.A.S.E.D. (structure institutionnelle composée d'un psychologue scolaire, d'un maître G spécialiste de la psychomotricité et d'un maître E spécialiste des apprentissages).

2) **Une équipe éducative** peut ensuite être réunie, élargissant le nombre de consultants et de compétences. Elle se compose du directeur d'école, de l'enseignant de l'enfant, du psychologue scolaire, du médecin scolaire, de la famille, éventuellement de l'assistance sociale. A ce niveau, d'autres partenaires extérieurs à l'école peuvent intervenir (orthophoniste, pédopsychiatre) afin, de conseiller la famille et d'étudier si nécessaire les demandes **d'Intégration Scolaire**.

Cette intégration est donc une obligation éducative en faveur des personnes handicapées avec des conditions de vie suffisamment adaptées.

Elle est étudiée par une commission présidée par L'Inspecteur de L'Education Nationale de circonscription (Commission de Circonscription Préélémentaire et Élémentaire), qui décide d'un maintien en classe ordinaire, d'un changement d'école, d'une prise en charge par le R.A.S.E.D., d'une orientation en classe d'adaptation ou en classe d'intégration scolaire (C.L.I.S), enfin si l'enfant a besoin de soins à l'intérieur de l'école, souffre d'une maladie grave, d'une allergie, un projet d'aide individualisé (P.A.I.) ou contrat d'intégration (C.I.) en liaison avec le médecin scolaire ou la P.M.I. en maternelle peut être mis en place.

Pour les enfants atteignant la limite d'âge en primaire (12 ans) et rencontrant de graves difficultés d'apprentissage, la

C.C.P.E en liaison avec la commission du second degré décide d'une orientation en institut médico-éducatif ou en classe spéciale (S.E.G.P.A) rattachée à un collège et préparant à un C.A.P.

Après vous avoir assommé de sigles et dévoilé les stratégies théoriques, revenons à la réalité. En effet, compte tenu de la position géographique de notre bassin scolaire, à mi chemin entre mer et montagne, à la fois proche et éloigné de la capitale régionale, de quoi disposons nous concrètement ?

Un R.A.S.E.D couvrant les écoles primaires et maternelles de Ganges, St Martin De Londres, St Bauzille De Putois, Notre Dame De Londres, Brissac, St Jean De Buèges, et d'une classe d'adaptation à l'école primaire de Ganges, pour une population avoisinant le millier de scolaires.

Autant vous dire que cela est fort peu face aux besoins rencontrés. D'où parfois le sentiment d'échec, d'immobilisme que peuvent avoir certaines familles ou quelques enseignants devant ces problèmes d'orientation (" pas d'internat, plus de place, trop éloigné, ... "). Voilà pourquoi, la 6<sup>ème</sup> devient inévitablement l'unique refuge pour des élèves en difficultés qui n'y trouve bien souvent qu'ennuis et parfois mépris Une S.E.G.P.A. dans notre secteur ne serait pas illusoire tant la demande s'accroît d'année en année. Mais le " mammoth " avance à petits pas et gageons que d'ici peu notre système éducatif s'étoffera au-delà de la périphérie de Montpellier.

VIDAL Christophe.

# Lo Publiaire, hier, aujourd'hui et demain .

( Dialogue entres ses deux fondateurs ) Jean François ISSERT, Jean SUZANNE ;

Lo Publiaire d'aujourd'hui est-il le même que celui du début ? Jean François ISSERT, celui qui en a eu l'idée le premier et Jean SUZANNE qui en fut le président jusqu'en 2001 se sont posés la question .

Jean SUZANNE : Tu étais maire de St Bauzille en 1984 . Pourquoi avoir préféré lancer " Lo Publiaire Sant Bauzelenc " plutôt que de faire un bulletin municipal ?

Jean François ISSERT : un bulletin municipal n'aurait représenté que le point de vue officiel de la mairie . Une publication plus libre et ouverte à toute la population me paraissait plus utile . 61 numéros du Publiaire sont parus depuis 1985, avec une équipe d'une douzaine de personnes que j'avais sollicitées . Bien sûr, j'ai voulu y participer mais sans la diriger pour ne pas faire paraître patronnée par la mairie . Et pour la présider, en accord avec toute l'équipe, j'ai fait appel à Jean SUZANNE . Et tout le monde a accepté avec enthousiasme de tenter cette expérience originale.

J.S. : à partir de rien sur le plan matériel, mais avec beaucoup d'idées, de

générosité et de persévérance . Solliciter les écrivains, dans et hors de l'équipe, taper les articles, les illustrer, monter le tout, puis en photocopier des centaines d'exemplaires et les distribuer dans toutes les boites aux lettres de St Bauzille, la seule façon de bien se faire connaître et susciter des soutiens . Et ça a marché . Parti sans un sou, Lo Publiaire n'a pu démarrer qu'avec l'appui financier de ses lecteurs . La subvention municipale à partir de 1990 n'a été qu'un complément bienvenu après la démonstration de sa capacité d'autonomie .

Le temps a passé . L'équipe du début s'est renouvelée, avec des départs et arrivées . A rappeler quand même le décès brutal de Georges COMBET, en début 1988, celui d'entre nous qui avait sans doute le plus de générosité et d'ouverture sur tout le village. Et nous en avons tous été profondément affectés . Ce renouvellement a été progressif, sans rupture . Quelques-uns sont restés tout le long du parcours, comme Michèle BRUN, mon épouse et moi-même . La liste exhaustive serait longue de tous ceux qui ont participé comme membres de l'association ou comme rédacteurs. Peut-être la publiera-t-on un jour . Et toutes sortes de sujets ayant un rapport avec notre mini-région, sur la fête du 15 août, la braderie, les mots croisés, le football, la pêche, les métiers, le passé ou l'avenir local, etc, etc ..... Le tout avec des moyens techniques progressivement améliorés .

J.F.I. : Mais en même temps, l'équipe a connu quelques difficultés qui ont demandé beaucoup de diplomatie pour

ne pas remettre en question l'existence du Publiaire .

J.S. : On a eu parfois des divergences au sujet de tel ou tel article et des tensions internes, voire des départs de personnes valables qu'on a regrettées .

J.F.I. : C'est surtout après que j'ai cessé de m'investir dans le journal que ça s'est passé, et au fur et à mesure de l'élargissement de sa composition . Mais vous avez su sauvegarder votre indépendance et votre ouverture en ne vous laissant pas entraîner par l'un ou par l'autre courant, ce qui aurait été fatal . Cette indépendance, on la doit pour une bonne part, à mon avis, à son président .

J.S. : Et au bon sens de tous les autres du groupe qui ont su opter, chaque fois, pour ce qui était le plus raisonnable .

J.F.I. : Le problème, dans le Publiaire, a toujours été la liberté de parole . Il s'adresse à des gens différents, d'orientations variées, parfois radicalement opposées . Il faut savoir écouter ou faire écouter chacun par tous les autres, être compris de tous, être le lien entre tous au delà des divergences personnelles légitimes . En fait, les petits incidents qui se sont produits sont très rares, mais chacun aurait pu être fatal .

J.S. : C'est vrai. Mais ce n'est pas une réussite complète dans la mesure où, maintenant encore, tous les courants ne s'expriment pas malgré nos encouragements .

J.F.I. : Ils n'ont pas tous saisi l'occasion qui leur était offerte .

J.S. : Certains l'ont essayé, avec talent et compétence, mais parfois d'une manière trop abrupte . Et si le

## Le bureau :

L'Association du Publiaire est depuis la fin 2001, composé de la façon suivante :

Président : Jacques DEFLEUR

Vice Président : Jean BRESSON

Secrétaire : Bruno GRANIER

Secrétaire adjoint : Brigitte LEBON

Trésorier : Thierry CELIE

Trésorier adjoint : Christophe VIDAL

Président d'honneur : Jean SUZANNE

Les autres membres de l'équipe sont : Daniel GIRARD, Michèle BRUN, Huguette SUZANNE, Anne-Marie LEONARD.

Publiaire a facilité dans certains cas, une meilleure écoute réciproque, il y a encore beaucoup de progrès à faire .

J.F.I. : La perfection n'est pas de ce monde Mais depuis le début un bon travail a été fait dans ce sens . Il doit être poursuivi, et il le sera . Tu as conduit l'association pendant 17 ans, jusqu'à sa majorité pourrait-on dire . La transition, par la passation du

poste de président de Jean SUZANNE à Jacques DEFLEUR, et la composition d'un nouveau bureau dans un conseil élargi et réactualisé s'est faite tout naturellement en conservant les mêmes objectifs

Une des dernières évolutions les plus caractéristiques a été : l'élargissement du champ d'action aux communes d'Agonès et Montoulieu, justifiant le

changement de titre de " Lo Publiaire Sant Buzelenc " en " Lo Publiaire " tout court .

Les membres de l'équipe assureront valablement la suite du Publiaire, avec la confiance de tous . Car leur bonne volonté et leur capacité à satisfaire l'attente des habitants de nos trois communes .

Longue vie et bonne route au PUBLIAIRE .

## LE COURRIER DES LECTEURS

## La "camembérisation"

### Camembérisation

"qu' Es-Aco" diront les méridionaux, "kècekeçakesé" diront les autres, aussi surpris que je le fus lorsqu'un jour de 1970, je l'entendis prononcer par l'un de mes amis, policier de son état...

Ce jour là, nous discussions des problèmes de contestation et de dégradation de la situation, qui n'avaient cessé de croître et embellir, dans l'enseignement en particulier et dans la vie de tous les jours, et je l'entendis prononcer ces mots : "vois-tu Guy, vous les enseignants et nous les flics, même combat, et j'ai bien peur qu'il soit perdu, car la société est en voie de "camembérisation". Depuis mai 68 et les événements que l'on sait, elle est comme un camembert bien mûr qui ne cesse de couler, et lorsque le camembert aura cessé de se liquéfier, le réveil risque d'être douloureux pour tous !".

En mars 1972, mon ami disparut subitement, mais je l'entends toujours me parler de cette "camembérisation" qui s'est installée dans notre société et ne cesse d'empirer, et d'alimenter les "faits divers"...

Je me rappelle le temps où

les parents éduquaient leurs enfants, où les enseignants enseignaient ; ce temps où parents et enseignants étaient respectés, ce temps où ayant été puni à l'école, mon père rajoutait une deuxième ration de "saute au culs" - on me pardonnera !'Expression - bien méritée.

Aujourd'hui, bien des enfants gouvernent à la maison, les enseignants ont bien de la peine à assumer leurs missions et ne l'exercent plus avec la foi qui fut la nôtre, et lorsqu'ils punissent fort justement l'un de leurs élèves, ils s'exposent souvent à des repréailles, parfois cuisantes, des parents ou du grand frère, qui débarquent sans crier gare dans l'Établissement Scolaire.

Et bien heureux si l'enseignant n'y laisse pas la vie comme ce fut le cas pour ce Proviseur du Lycée de Grenoble qui porte désormais son nom, le Lycée Argouge. La "camembérisation" est en marche, c'est sûr, et rien ne paraît vouloir l'arrêter... Cependant, et pour terminer sur une note optimiste -et humoristique -je citerai deux textes, écrits voici bien longtemps, par deux penseurs romains, qui vivaient 500 à 400 ans avant

Jésus Christ... L'un, Platon, écrivit :

"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie".

Et Socrate de lui répliquer, en quelque sorte :

"Les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler. Ils ne se lèvent plus lorsqu'un adulte pénètre dans la pièce où ils se trouvent. Ils contredisent leurs parents, plastronnent en société, se hâtent à table d'engloutir les desserts, croisent les jambes et tyrannisent leurs maîtres" (Socrate 470 à 399 avant Jésus Christ).

Alors cher lecteurs, il y a encore de l'espoir !

Guy Reboul

à St-Étienne-de-Cuines

## **LE POT DU PUBLIAIRE, 2002.**

Il a eu lieu le 16 mars à la salle polyvalente de St Bauzille, en présence de nombreux supporters, lecteurs, rédacteurs ou représentants des communes concernées, et, comme d'habitude, dans une ambiance très chaleureuse.

Vers 19 heures, notre trésorier a présenté le bilan financier du Publiaire, qui reste toujours très positif grâce à l'appui de ses lecteurs et des trois conseils municipaux.

Puis notre nouveau président, Jacques DEFLEUR a pris la parole pour confirmer ses intentions de persévérer dans l'orientation actuelle de notre publication ( voir l'éditorial du présent numéro ). Ensuite, Michel ISSERT, premier adjoint du Maire actuel de St Bauzille ( absent ce soir là pour raison de santé ) a voulu remercier le fondateur du Publiaire en 1985, Jean François ISSERT, ( Maire de St Bauzille de 1983 à 1989 ), et Jean SUZANNE qui fut président de notre association jusqu'en 2001, ainsi que ceux qui ont animé le Publiaire,

“ avec patience et avec passion ” pour la plus grande satisfaction de ses lecteurs, habitants du coin ou résidents à l'extérieur.

Enfin le président demanda aux personnes présentes si quelqu'un avait une question à poser ou une intervention à faire. C'est alors que du fond de la salle, une petite dame élégante s'avança “ c'est une Parisienne qui vous parle”, dit Madame MINET, pour rappeler qu'elle et son époux ont vécu 10 ans à St Bauzille, 9 ans à Ganges avant de revenir s'installer à St Bauzille définitivement, et que, pendant tout ce temps, ils ont reçu et lu avec beaucoup de joie ce petit journal qui a renforcé leur lien avec St Bauzille.

Puis le président a invité tous les présents à venir trinquer à la santé du Publiaire.

## **VOTER : UN DEVOIR**

Le droit de vote a été acquis par nos anciens, durement, parfois dans le sang . De nombreux pays ne connaissent pas encore ce droit et leurs habitants nous envient .

Certes, nous avons peut-être des raisons d'être mécontents du Président de la République ou du parlement nous sommes peut-être parfois déçus de l'aspect politicien des débats à l'Assemblée Nationale, du Sénat, à la Télévision ou à la Radio .

Mais, contents ou pas de nos élus, il faut prendre nos responsabilités et VOTER :

- pour élire le Président de la République le 21 avril et le 5 mai .

- pour élire les Députés le 9 et 16 juin .

Jean SUZANNE

## **J'ETAIS LA**

*J'étais là,  
Dans mon coin,  
J'étais là,  
Pas très bien...*

*Le ciel se transformait;  
Je n'aime pas cette heure  
Où la nuit n'est pas née  
Et où le jour se meurt.*

*Alors j'ai allumé  
Mon poste de télé;  
Et soudain devant moi  
J'ai vu le désarroi,  
Des enfants sans regards  
Et des parents hagards...*

*Des linceuls  
Si petits  
Et des deuils  
Infinis*

*Quand j'ai levé les yeux  
De ces images horribles,  
Le ciel avait viré ...*

*Etait-il si terrible  
L'instant que je vivais,  
Quand la vie réservait  
A d'autres des horreurs ?*

*Puis la voix de ma fille  
Arrive jusqu'à moi,  
Me comblant de bonheur  
Et de honte à la fois...*

*Soudain, le ciel est noir  
Et une étoile brille;  
Elle est passée cette heure  
Où le désespoir*

*S'approche du malheur;  
Et c'est celui des autres  
Qui m'a fait oublier  
Les petites misères*

*D'un esprit torturé;  
Car entouré des nôtres  
On mesure la misère  
De ce que l'on a vu,  
Certains ont tout perdu...*

*Je suis là  
Dans mon coin,  
Je suis là  
Pas très bien ....*

Anne Marie LEONARD

## **2ème GRAND JEU CONCOURS du Publiaire**

**Jeu ouvert à tout le monde, un bulletin de participation par personne ;  
envoyer votre bulletin par la poste (même pour les St Bazillois) à :  
Jeu concours Lo Publiaire, rue de la Roubiade 34190 St Bazille de Putois.  
Date de clôture du jeu le vendredi 15 juin minuit cachet de la poste faisant fois**

Chers lecteurs,

Le Publiaire vous propose dans ce 65<sup>ème</sup> numéro de participer à son 2ème jeu concours. Comme l'année précédente celui-ci a pour objectif le rapprochement des individus autour d'un sujet tel que l'environnement, le travail, les coutumes, les loisirs, la connaissance du pays ...

Les questions sont diverses et touchent à tous les secteurs : gastronomie, paysage, travaux anciens, vie us et coutumes.

Les questions sont simples mais certaines peuvent cacher des pièges. Tout le monde peut participer, de tout âge et de toute provenance.

Pour trouver les réponses vous avez, en plus de vos connaissances personnelles, la possibilité de consulter les ouvrages de la bibliothèque de St Bazille, qui possède parmi ces ouvrages une collection complète du Publiaire ; mais aussi et c'est le but du jeu, d'interroger vos voisins, vos amis, d'interviewer les plus anciens de nos villages, à l'exception, bien sur, des membres du bureau du Publiaire.

La notation de ce questionnaire est sur 31 points. Les lots récompenseront les gagnants, qui seront départagés en cas d'égalité par la question subsidiaire et le cas échéant, la date d'envoi.

1<sup>er</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 30€

2<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

3<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

4<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

5<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

Ces bons d'achat sont à utiliser chez un commerçant d'une de nos trois communes.

Si un commerçant, artisan ou un lecteur souhaite compléter cette liste et faire don d'un lot pour récompenser plus amplement les concurrents et allonger la liste des prix, il est invité à nous le faire savoir avant la clôture du jeu.

Notre souhait est que le plus grand nombre de personnes réalise ce jeu. Participez, même si vous n'avais pas toutes les réponses ! Pour le précédent jeu aucun des concurrents n'a eu toutes les réponses justes.

Les questions proposées ont toutes un lien avec notre région mais n'en sont pas spécifiques. Les objets à trouver ont ou ont eu leur utilité en fonction des saisons, des époques. Ils ont souvent été relégués au stade d'antiquité grâce ou à cause des progrès technologiques !

Si ce type de questions vous renouvelle une scène de vie, un savoir-faire, une anecdote vous pouvez nous communiquer vos souvenirs, vos connaissances sur papier libre afin de nous aider à compléter notre documentation sur l'histoire de St Bazille au cours du 20ème siècle

En annexe et hors concours nous vous demandons de formuler votre propre question dans le même esprit que le jeu, en rapport avec notre région (Le but étant de posséder une série de questions pour vous proposer dans quelques numéros un autre concours).

Vous trouverez les exemplaires de bulletin réponse à la prise des journaux chez les commerçants. Les donateurs ont un exemplaire du bulletin avec leur envoi. Vous pouvez photocopier le bulletin, mais vous n'avez droit qu'à un jeu par personne.

**ATTENTION** vous avez jusqu'au 15 juin inclus pour envoyer votre bulletin réponse à l'adresse indiquée ci dessus

*Réalisation Thierry CELIE  
Dessin Jean SUZANNE*

## Questionnaire du 2ème GRAND JEU CONCOURS

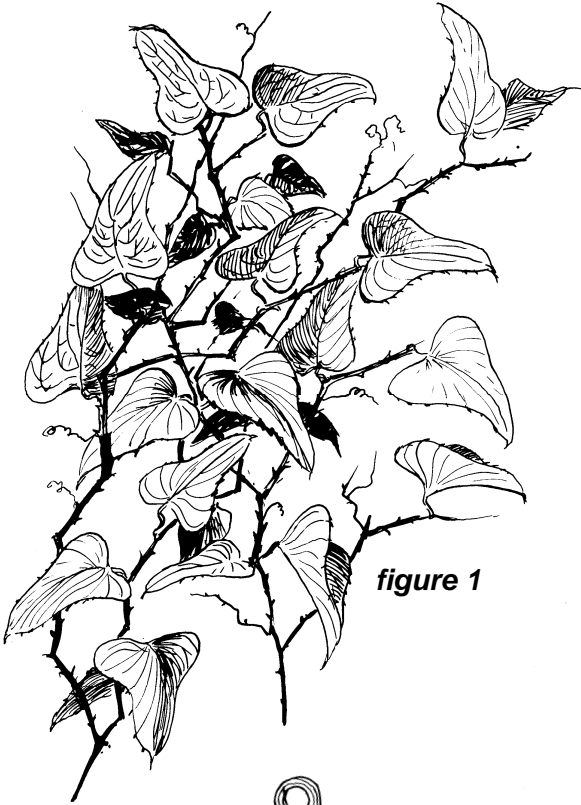


figure 1

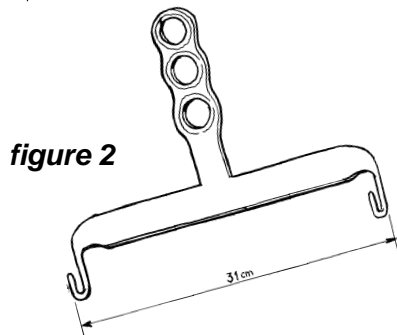


figure 2

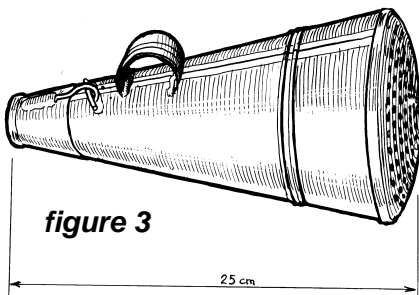


figure 3

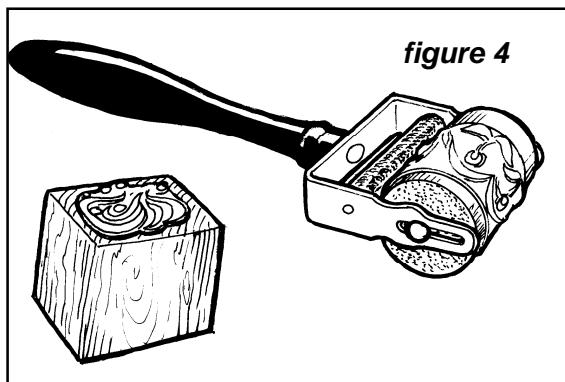


figure 4

**Question N°1 :** (figure 3)

- a) Quel est cet objet ? :  
b) Quel est son usage ? :

**N°2 :** Quel sont les deux principaux parasites de la vigne ? :

**N°3 :** Qu'est ce que la "Bourbouillade" ? :

**N°4 :** Quel est le premier nom connu de la commune de St Bazille de Putois ? :

**N°5 :** Comment appelle-t-on les œufs du Bombyx du mûrier pour faire une nouvelle récolte ? :

**N°6 :** Quelle est la ou les bonnes définitions du mot "bougnette" à St Bazille ? :

- C'est un champignon en forme d'oreille.
- C'est une pâtisserie frite.
- C'est une tache grasse sur un vêtement.
- C'est un pâté recouvert de pâte.
- C'est une pâtisserie avec de la confiture.

**N°7 :** que désigne t on par " terrégrièpe" ? :

- Une plante médicinale qui pousse au ras du sol
- Une cavité faite dans la terre par une colonie d'insectes
- Une salade comestible de la garrigue
- Une guêpe qui fait son essaim dans la terre

**N°8 :** Quel est le nom du point culminant se situant sur l'une de nos trois communes et quelle est son altitude ? :

**N°9 :** En quelle année furent inaugurés les aménagements de la grotte des demoiselles qui en facilitaient l'accès et la visite ? :

**N°10 :** L'Alzon est une rivière qui se jette dans l'Hérault et traverse les communes de Montoulieu et de St Bazille . En provenance de la commune de Brissac une rivière traverse la commune d'Agonés et se jette elle aussi dans l'Hérault. Quel est son nom ? :

**N°11 :** Depuis combien d'années voyons nous le pont suspendu sous sa forme actuelle ( Tablier soutenu par 8 câbles et piles métalliques) ? :

**N°12 :** Un écrivain célèbre passa une partie de son enfance à St Bazille chez ses grands parents originaires du village : Qui était-il ? :

**N°13 :** Que peut-on trouver d'intéressant dans les terres alluviales et le sable de l'Hérault ? :



**N°14** : Face à la boucherie martial, il y avait un café, comment s'appelait-il ? :

**N°15** : Qu'a-t-il été créé en 1945 à l'emplacement de l'actuelle salle polyvalente ? :

**N°17** : Quel ou quels chefs d'états français sont passés officiellement à St Bauzille ; Nom et année ? :

**N°18** : En quelle année eut lieu la fête votive au fond du village (intersection de la route de Brissac et de la grand rue) ? :

**N°19** : Quelle est l'origine du nom de la rue de l'AGANTIC ? :

**N°20** : (figure 6) Quelle était la fonction de ce récipient en terre cuite émaillée muni en son centre d'une petite plate-forme ? :

**N°21** : (figure 5 ) Nos garrigues sont recouvertes de petits buissons très épineux nommés "argalas" mais quel est son nom français ? :

**N°22** : Les bergers, utilisaient la bruyère, l'argalas ou le genêt pour confectionner un ustensile bien utile dans la bergerie; Quel était il ? :

**N°23** : (figure 1 ) Dans nos bois, il existe une espèce de ronce grimpante très fine et résistante , dont la feuille a la forme d'un cœur, on la dénomme en langage local l'"escarière"; Quel est son vrai nom ? :

**N°24** : (figure 2) Quelle utilité pouvait ou peut avoir cet objet en métal forgé dont les crochets sont distants d'environ 30 cm ? :

**N°25** : Il est d'usage de dire quand quelque chose ne tient pas bien et risque de chuter au moindre mouvement que c'est une "lèque" ; pourquoi utilise t'on ici ce mot et que désigne-t-il ? :

**N°26** : Que désigne-t-on par le mot "garbelle" ? :

**N°27** : (figure 4) Que représentent ces objets et quels en sont leurs usages ? :

**N°28** : (figure 7) Où se situe cette croix ? :

**Question subsidiaire** : Combien de personnes vont répondre à ce concours ? :

figure 5

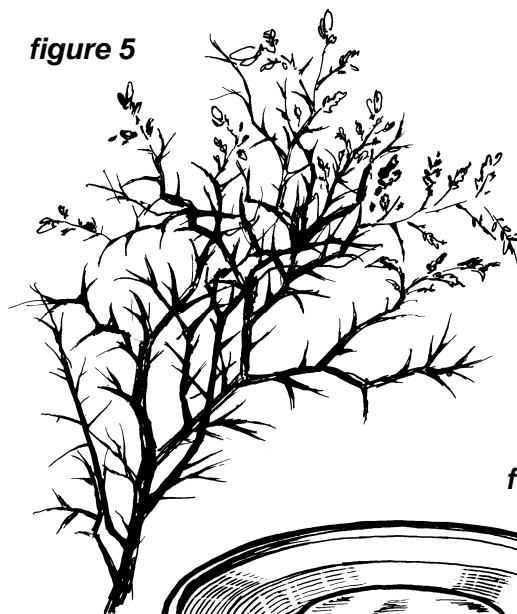
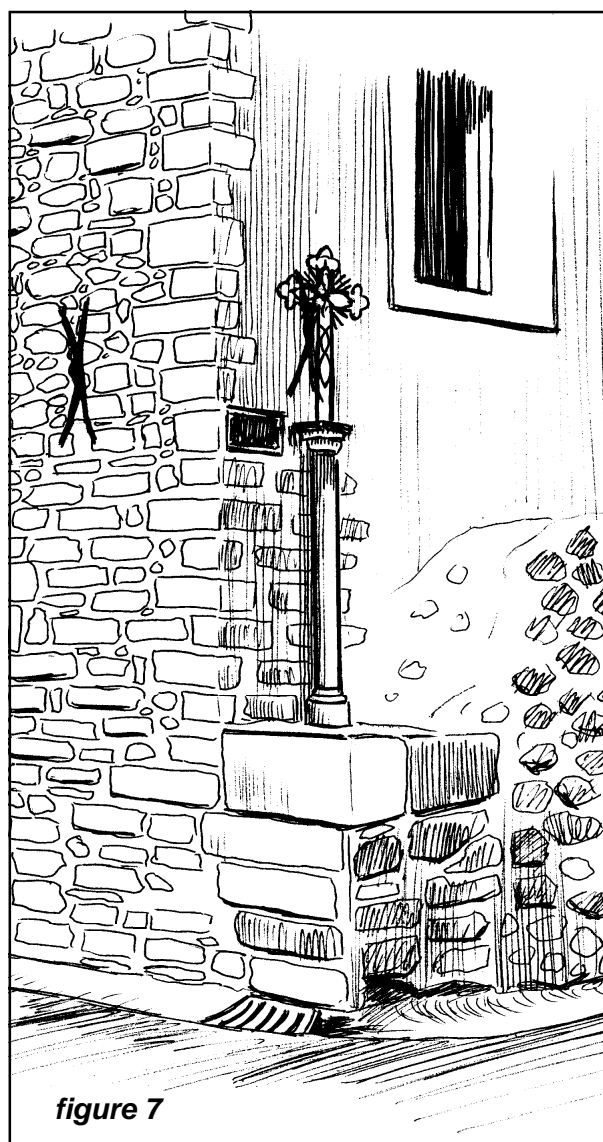


figure 6



Printemps ... La nature s'éveille du rude hiver que nous venons de traverser... Dans nos garrigues pierreuses déjà éloignées de la mer, le froid a régné longtemps, renforçant sa morsure jour après jour. Dans les piscines, la glace atteignait 12 centimètres, les tuyaux gelaient, les plombiers couraient partout. Les beaux feuillages de l'été dernier étaient blancs de givre, tout recroquevillés, rétractés, pendants. La nature se souvient de tout cela, elle en porte les cicatrices et parfois le deuil : car dans les jardins, des plantes n'ont pas résisté à ce froid prolongé.

Essayons un peu d'examiner ce qui a gelé à mort, ce qui a survécu, cela pourra nous servir pour le choix de nos prochaines plantations. C'est tellement désolant de voir tué ce qu'on a planté, accompagné, soigné, arrosé, traité, ce dont on a pris la responsabilité, comme dit Saint Exupéry dans " le petit Prince " !

Mais d'abord, où est votre jardin ? bien abrité, sous Thaurac au microclimat hellénique ? ou caché au soleil du matin ? ou bien " acatouné " entre les murs de galets ronds du village ? Comme dans l'immobilier, l'emplacement est la donnée fondamentale, incontournable. Il y aura des chanceux, d'autres qui devront user d'artifices pour conserver leurs plantations, comme avec ces tissus d'hivernage, ces petites serres en plastique où une ampoule de 100 Watts suffit à préserver un **hibiscus**. Je connais un **néflier**, en face du calvaire de l'avenue Pasteur à Ganges : il est superbe : l'hiver ? quel hiver ? ... J'en connais un autre, en campagne, exposé à la tramontane : il est gelé au ras

du sol, avec ses branches grosses comme le poignet, il mesurait 3 mètres ! Les **cyprès** ont payé également... certains ont séché, parfois complètement. On les croit souvent très résistants, ce n'est pas toujours le cas. Un autre ennemi les guette, la neige lourde, celle qui est chargée d'eau : elle casse leurs branches qui la retiennent, et les ravage horriblement.

Et toutes ces beautés fragiles, **hibiscus**, **fuschia**, **schefflera**, **bambou**, **bégonia**, .... Au début, pas de problème, on trouve toujours un coin pour les abriter. Mais comme dans le " Rhinocéros " de Ionesco, tout cela grossit, quelques années après, on n'en peut plus de charrier des pots énormes, on laisse dehors en croisant les doigts, et ... crac ! c'est l'hiver exceptionnel comme cette année ! Comme dans bien d'autres cas, ce sont les plantes faibles, trop jeunes, fragiles, qui n'ont pas supporté la froidure. Les **oliviers** particulièrement : les vieux " durs à cuire " des patus ont survécu, les jeunes arbres à l'écorce tendre se sont fendus au pied, leur écorce a noirci, séché. Bienheureux encore si le NEIROUN, cet affreux petit coléoptère xylophage ne l'a pas en plus colonisé, forant son écorce de toute part, la parsemant de petits tas de sciure.

Après ce sombre tableau, qu'allons-nous planter avec quelque espoir de survie ? voici dix réponses à proposer : - **Ginkgo biloba** : c'est un dur ! il a survécu à Hiroshima ! ...et



depuis l'ère primaire . En plus, il porte bonheur et, disent les chinois, préserve de l'incendie. Il y en a de superbes à Valmarie. Egalement dans les jardins publics de Montpellier, où le plus vénérable de tous se trouve au Jardin des Plantes : planté en 1795, il a été greffé avec des rameaux femelles sur le pied qui était mâle, ce qui l'a rendu ...fertile !

- **Choisya ternata**. Bien que d'origine mexicaine, il résiste bien au gel. Il possède des feuilles à trois folioles et ses fleurs sont très blanches et odorantes. Il fait un beau buisson vert très décoratif.

- **Photinia coerulata** : c'est une rosacée à feuilles luisantes, vertes. Les derniers rameaux sont rouge sombre au printemps, avec des grappes de graines blanches qui tombent aux premiers jours d'Avril. Les derniers bois sont également rouge brun. Cet arbuste fait, au printemps, une superbe tache rouge dans les jardins. Il est très résistant ; son bois est très dur ; il ne craint pas les sols argileux . (voir dessin).

- **Les Bignonées** : nommées par BIGNON, Bibliothécaire de LOUIS XV ... ! elles sont une

nombreuse famille de plantes rustiques grimpantes qui s'attachent solidement aux murs grâce à leurs nombreuses petites ventouses. La **Campsis radicans** a des fleurs d'un rouge orangé, en forme de trompette. Elle en produit à foison, c'est très décoratif.

• **Les Elaeagnus communata**, ou chalef : Arbuste très résistant choisi souvent pour border les autoroutes du midi. Mais chez nous, vous le contemplez moins vite ! peut être d'abord un peu inquiet par ses feuilles un peu ternes bien qu'argentées, qui vous feront douter de sa santé ! il n'en sera rien : il est très costaud et fait un arbuste de haie, de bordure, très dense, facile à tailler et de croissance très rapide.

• **Le Viburnum fragrans, ou Viorne odorante** : venu de Chine du Nord, il a l'habitude du froid... ! il fleurit... en Décembre, avec un parfum fort et très persistant. Cet hiver, il était surprenant de voir son

comportement ! c'est un numéro ! ....

• **Le Palmier Bleu, érythéa armata** : il nous vient de l'Arizona, et "supporte vaillamment l'hiver" ! De taille modeste et trapue, avec des feuilles gris argenté portées par de longues tiges épineuses. Il existe de très nombreuses variétés de Palmiers. Nos horticulteurs connaissent celles qui résistent le mieux au froid.

• **Le Laurier Amande** : Bien connu de tous, avec ses belles feuilles vertes cirées, luisantes, ses grandes hampes de minuscules fleurs blanches remontant en spirale sur la tige centrale, très odorantes et tentantes pour les abeilles. Cet arbuste peut atteindre la taille d'un arbre ; insensible au gel, il craint les champignons divers si ses branches ne sont pas assez aérées. Facilement taillé, sans épine, il forme beaucoup de haies jolies.

• **Le Cèdre de l'Himalaya** : venu de là, on conçoit qu'il se rie du gel ! et

c'est le cas. La neige glisse sur lui, il lui faut de l'espace, il est promis à un bel avenir, pourquoi ne pas lui faire une place ?

• **Le Buis** : enfin un "petit" bien de chez nous ! si utile dans nos mas, servant au quotidien de litière, d'engrais, de balai, mais aussi jonchant le sol, à l'ancienne distillerie, en hommage à Notre Dame de Boulogne, en 1944.

Merveilleux arbuste au bois d'une dureté inégalée, toujours vert, accompagnant nos hivers de son feuillage brillant qui garde aux Bois leur mystère

Voici donc quelques idées pour remplacer les manquants de Décembre passé.

Le Publiaire se fera un plaisir de publier ceux qui trouveraient - avec raison - cette modeste liste trop incomplète, et avanceraient d'autres propositions.

Bruno GRANIER

## ***L'association entraide du Thaurac***

Nous invitons tous les Saint Bauzillois, leurs famille, leurs amis, à notre grande

**BRADERIE ANNUELLE**,  
les **11 et 12 MAI 2002**  
qui aura lieu à la  
salle Polyvalente,  
le samedi 11,  
de 10 h.30 à 18 heures,  
le dimanche 12,  
de 14 à 17 heures .

Venez nombreux nous aider à soutenir les enfants abandonnés, maltraités, souffrants, car cette année, c'est vers eux que partira la totalité de vos dons :

→ les enfants orphelins de

ROUMANIE, avec  
" l'Association

Regard'ailleurs "

→ les enfants en détresse du QUART MONDE, avec " Aide à toute détresse Q.M. "

→ les enfants de la rue dans le tiers monde, avec " Les Rameaux Verts ", et l'A.F.E.A., Association Française pour l'Enfance Abandonnée en INDE

→ les jeunes de MEXICO, avec les Amis de la Fraternidad Corazon de Jesus

→ les enfants des PHILIPPINES avec les Amis de Sœur Emmanuelle, et bien d'autres encore, selon

l'actualité

Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien déposer livres, objets, vaisselle, bibelots, vêtements, etc.(tout ce qui dort depuis trop longtemps dans un grenier ou une cave...) , aux permanences de dépôt, qui se tiendront au local, 2 rue Neuve, les jeudis et samedis de 10 à 12 heures.

Renseignements par tel. chez Madame Renaud,

04.67.73.73.43.

\_ ou chez Madame Granier,  
04.67.73.33.33.

Il faisait beau et sous le ciel encore bleu sombre, juste le temps de se lever au dessus des collines, le soleil d'hiver illuminait la falaise du Taurac de merveilleux tons gris-bleu et orange .Ca durait un quart d'heure à peine . Puis la lumière inondait le paysage jusqu'au soir où, juste avant de se coucher du côté d'Agonès, le dieu soleil se livrait encore au jeu magnifique des couleurs, dans l'autre sens cette fois .

Mais ce matin là, alors que je savourais une fois de plus le grandiose pastel que m'offrait la nature, sur le rebord de la fenêtre, un rouge gorge s'est posé . Tout rond, tout frétilant, il n'a pas paru surpris de me voir de l'autre côté de la vitre . Son œil noir me fixait comme s'il voulait

me parler . Je lui ai souri . Il a sautillé deux ou trois fois et s'est immobilisé .

" Qu'est que tu me veux ?" , lui dis-je . Il a changé de place, a lancé un petit cri, puis s'est envolé . Mais il est revenu aussitôt et , de son bec, a tapé sur la vitre comme pour m'interpeller

"Tu as froid . Attends, je vais te donner à manger". D'un revers de main j'ai ramassé quelques miettes sur la table, à coté de mon bol du petit déjeuner . J'ai ouvert la fenêtre pour déposer la manne sur le rebord . Là il s'est envolé de nouveau . J'ai refermé . Il est revenu aussitôt. Mais il n'a pas touché au pain et a repris son manège, sautilllements, petits cris, envols et retours, coups de bec sur la vitre . Intrigué, je suis sorti de la maison et j'en ai fait le tour pour me trouver sous la fenêtre coté nord . Il n'était plus sur le rebord, mais par terre, derrière moi

Je m'approchais de lui doucement .Il s'est envolé et s'est posé un peu plus loin . J'allais vers lui à nouveau, il s'envola à nouveau et alla se poser deux mètres de là, mais toujours dans la même direction . Là, il se mit à pépier sans arrêt et à faire trembler ses ailes comme s'il avait froid ou s'il était blessé. Je m'approchais encore et j'essayais de comprendre . Son regard qui restait vif et ses mouvements saccadés semblaient me dire " je ne suis pas malade, moi "

" Alors ? Qu'est ce que tu veux ? " Je tendais la main vers lui, mais il s'est échappé et a repris de plus belle ses sautilllements, ses pépiements, ses battements d'ailes et il est venu se poser sur le mur qui me sépare du jardin du voisin . Là, il s'est

remis à battre des ailes et à voleter, mais à la verticale, sans s'éloigner, son œil noir toujours fixé sur moi . Puis, il s'est arrêté de s'agiter et s'est tu, immobile .

C'est alors que j'ai entendu un tout petit cri, à peine audible, comme un appel au secours . Ce n'était portant pas mon rouge gorge . Lui ne bougeait plus et continuait à me fixer d'un regard qui semblait dire " Alors ? Qu'est ce que tu attends ?" J'ai regardé autour de nous. Puis je me suis penché un peu pour voir l'autre coté du mur . Et là, à ,demi caché par une touffe d'herbe, j'ai aperçu un autre petit œil noir, une autre tache rouge sur la gorge une paire d'ailes qui vibraient par saccades comme pour reprendre un vol devenu impossible . Quand il m'a vu, il s'est arrêté de trembler et s'est laissé prendre par ma main . Il était tout chaud . Ses pattes minuscules se sont accrochées à mes doigts . Ses ailes se sont ouvertes doucement, et, dans le duvet de son ventre, j'ai vu s'écouler lentement un fil rouge vif . Son œil noir et brillant est devenu terne et ses recouvert d'une paupière blanchâtre . Il s'est éteint comme une bougie épuisée . Et je me suis retrouvé avec ce petit oiseau mort dans ma main ouverte .

L'autre rouge gorge n'était plus sur le mur . J'ai cru le voir s'envoler au loin, je ne sais où. Et depuis, chaque fois que je vois un rouge gorge titiller près de ma fenêtre, je me demande si ce n'est pas celui qui est venu me voir, un matin d'hiver, pour me dire quelque chose qu'il ne m'a jamais dit, mais que j'ai compris .

## Appel à votre mémoire



Sur la page de couverture un mазet un peu spécial situé au bord de l'Hérault :  
- Pourquoi cette bâtisse est-elle perchée si haut ?  
- A quoi a-t-elle servi ?  
Merci de nous dire tout ce que vous pouvez connaître sur l'histoire de cet

# **L'agriculture biologique sauvera la chasse et .....**

## **La sécurité sociale !**

Jacques BORI, retraité de la Fonction Publique.

A la sortie du village de SAUVE dans le GARD, j'ai vu des vignes dont le sol est de la prairie ; son propriétaire viticulteur sur le domaine du Mas PIGNE, est producteur de délicieux vins biologiques.

Amis viticulteurs, cessez d'empoisonner la terre, l'eau, tous les êtres vivants, l'homme compris évidemment ; le round up n'est pas inoffensif comme vous le dit la publicité, comme ne l'était pas les filtres en amiante qui servaient à filtrer le vin il y a quelques années . Et les farines animales ? Et les O.G.M. ? Et .....

La priorité de l'activité humaine de ce début de siècle est la conservation de la nature, bouleversée, détruite, par une exploitation qui accumule les POLLUTIONS ; à chacun d'en faire la longue liste . Protection de la diversité des terres, des espèces animales et végétales, protection de l'eau, de l'air, des paysages, protection de notre vie, nous les humains, ignorants de cette élémentaire exigence, voilà notre crédo .

L'écologie, c'est l'étude des milieux où vivent les êtres vivants et des rapports de ces êtres entre eux et avec le milieu ; de cette connaissance découle la volonté d'un meilleur équilibre entre l'homme et son environnement naturel . Tout le monde doit s'atteler à cette tâche en toute circonstance ; ainsi l'Association Nationale des Chasseurs Ecologiquement Responsables, (A.N.C.E.R.) 1, s'est donné pour objectif de défendre la chasse traditionnelle en participant auprès des pouvoirs publics et des associations de protection de la nature, à un aménagement concerté du territoire ; une agriculture saine, respectueuse de l'environnement, est l'élément déterminant d'une politique cynégétique profitable à toutes espèces .

L'agriculture biologique sauvera la chasse, la pêche, la santé et par conséquent la sécurité sociale ; il est bien connu qu'une saine alimentation réduit les risques de maladie 2 .

En favorisant le retour en grand nombre de toutes les espèces sédentaires et migratrices, l'agriculture biologique généralisée, en France, en Europe et dans le monde entier, rétablira un équilibre naturel, avec ses prédateurs, dont le chasseur fait partie lorsqu'il est bon gestionnaire de la faune chassable.

Sur les millions de lapins que comptait notre territoire avant la terrible myxomatose, le prélèvement des chasseurs était sans conséquence ; les désherbants et pesticides ont aggravé ce fléau, atteignant les oiseaux, les libellules .....les escargots etc...

Amis chasseurs, dans le feu qui a cuit votre côtelette, ne faites pas consumer le plastique de l'emballage ou de la bouteille d'eau minérale . Les petits ruisseaux font les grandes rivières ; tout va à la mer et les poissons fixent le mercure ; chaque geste a des conséquences .

Les Chambres d'Agriculture ont une grande mission à remplir auprès des gouvernements qui se succèdent, auprès des agriculteurs d'abord et de toute la population ; l'Etat a une immense mission éducative à faire passer par l'école de la maternelle à l'université, avec les associations des parents d'élèves et la municipalité, la communauté des communes .

Tout le monde doit être mobilisé, les Chambres de Commerce, les Chambres des Métiers, les associations de consommateurs ( au fait vous êtes adhérents ? ) .

La puissance par le nombre, c'est nous, les consommateurs citoyens et non quelques

sociétés anonymes mondialisées dont le siège social est aux U.S.A.

Achetons les produits de l'agriculture biologique, pour notre santé, pour notre plaisir du goût retrouvé, pour encourager les 5000 jeunes agriculteurs biologiques de la France et des pays du tiers monde anciennement colonisés .

Tous les enfants, les écoliers, les étudiants, les adultes devraient bénéficier d'une alimentation saine ; les cantines scolaires, les restaurants universitaires et d'entreprises doivent donner l'exemple ; ça commence à bouger en France, les grandes surfaces ont des rayons BIO, avec œufs, viandes, volailles, légumes etc ... Nos villages dits de l'arrière Pays ont intérêt à jouer cette carte de la qualité BIO et refaire les façades avec des enduits BIO .

Adopter le BIO, c'est choisir une ECOLOGIE pour la planète et donc une qualité de vie pour soi-même et les générations à venir .

Dans l'enceinte de l'espace commercial Carrefour, route de Ganges à Montpellier, vous trouverez un magasin "Le Chêne Vert", avec épicerie, restaurant bio, peinture, droguerie bio, ouvert depuis janvier . D'autres commerces bio sont installés dans la région, à Ganges, St Hippolyte du Fort et au Vigan et les grandes surfaces ont des rayons biologiques . La différence de prix avec les denrées chimiques s'amenuise régulièrement avec l'augmentation de clientèle et c'est tellement meilleur au goût .

1 : A.N.C.E.R., 44 Av. du Général de Gaulle 33640 Ayguemorte des Graves ;

2 : L'alimentation ou la troisième médecine Docteur J. SEIGNALET Collection Ecologie Humaine.

Ce siècle qui commence est celui de l'informatique, de la robotique, de la haute technicité, de la mécanique de précision . Pour aborder ce monde étrange il faudra être un initié et se recycler souvent .

Qu'en est-il pour notre voiture ? N'est-elle pas en train de devenir étrange elle aussi, elle parle, les accessoires fonctionnent automatiquement, elle peut être guidée par satellite, elle prend des formes modernes qui nous surprennent .

Revenons à St Bauzille, au début du 20 siècle, pas de mécanicien, il fallait attendre 1920 pour que Jean FABRE s'installe dans la Grand'Rue, face à l'entrée de la filature BERTRAND à cette époque, homme de petite taille, les cheveux bruns peignés à l'arrière, très vif, marque de famille .

En 1928 naissait Georges, son fils aîné, il grandissait en aidant son père à l'atelier, c'est un autodidacte, il a regardé, il a écouté, il a acquis petit à petit de l'expérience qui lui permit de devenir mécanicien . La preuve quand il est arrivé à Innsbruck, pour son service militaire, il voulait être mécanicien, mais 10 jeunes gens briguaient déjà la place . L'Etat Major décida de les mettre à l'épreuve, 10 véhicules en panne, la place pour celui qui dépannerait le mieux et le plus vite . Georges tombait sur une Ford Eiffel qu'il connaissait bien, à peine le capot ouvert, à la simple vue de la tête de delco, il affirma : l'ordre d'allumage doit être 1.2.4.3.ce qui n'est pas le cas ici, elle ne peut pas démarrer, il fut mécanicien à Innsbruck en Autriche . D'ailleurs à la fin de son service militaire, on lui proposa de rester, il refusa, trop attiré par son village St Bauzille de Putois .

Son père achetait une maison au coin de la rue de l'Agantic, en face de l'ancienne Mairie, elle s'appelle toujours la maison FABRE, Georges se souvient , il aidait sa mère à élever les vers à soie dans le grenier, son frère Jean vendait du matériel électrique, s'occupait du gaz, réparait les vélos et les mobylettes au rez de chaussé.

Son père s'installait à l'auberge, où se tient actuellement l'entreprise Hélène Ambulance . Georges aidait son père et travaillait à l'usine ROUVIERE, il nettoyait les fonds de métier, sorte de peigne métallique très fin, il travaillait à la distillerie sur le moteur du pressoir, il le démarrait avec de l'essence, puis il tournait à l'eau de vie, son réglage était particulier . Il me racontait l'anecdote suivante : Louis BOURGADE, était en panne avec son camion en haut du col de la Cardonille, il inspecte le camion, il passe en dessous, il s'agrippe dans le moteur pour changer de position, mais il tombe sur la borne de la batterie, juste sur la bague en or, excellent conducteur, le courant suivi la bague au doigt et le brûla jusqu'à l'os, la douleur est terrible, rien pour la soulager, même pas un peu d'eau, si peut-être, je vous laisse deviner comment, avec les moyens du bord, j'arrête là c'est plus correct .

En 1969, Georges prenait l'affaire en compte, il réparait les tracteurs, tout le matériel agricole, il fabriquait des remorques, un seul homme qui rendait beaucoup de service .

En 1973, il s'installait au Croutou, sur le Chemin Neuf, c'était plus grand donc plus à l'aise pour travailler, il m'a permis de le dire, dans son atelier, plusieurs véhicules démontés, en attente de pièces, des outils un peu partout, des personnes qui

venaient discuter pour passer un moment, Georges est chasseur alors que de comptes rendus sur les battues de sangliers, il est pêcheur alors , les combats pour remonter les monstres de la rivière, il est jardinier et surtout mécanicien alors certaines personnes venaient pour un conseil, qu'il vienne jeter un coup d'œil sur son moteur ou écouter un bruit, un diagnostic rapide, sur le champ qui pouvait soulager ou alarmer et présager une prochaine visite plus sérieuse, il fallait tout abandonner, puis revenir ou tout avait été abandonné, il fallait tout retrouver, aussi il interdisait à son épouse de ne rien toucher, car alors il ne retrouvait plus rien . Georges me confiait avant que nous nous séparions devant un pastis, que de son temps les voitures étaient moins sophistiquées, les réglages moteur se faisaient à l'oreille, où à partir d'éclats de lumière, avec des repères sur la chaîne de distribution, le diagnostic des pannes se faisaient avec l'expérience, permettant des réparations moins onéreuses que maintenant .

Vers les années 1980, au quartier de l'Auberge s'installait Dominique SEYRIES, c'était déjà la transition vers la mécanique moderne, il restait quelques années, puis se tournait vers sa passion , les rallyes, avec les résultats que nous connaissons .

Aujourd'hui c'est ZIEBA, garage des Grottes, qui a pris le relais, qui a affronté de plein fouet le modernisme, je le rencontrai et je me rendais compte qu'en fait il connaissait les deux facettes du métier, l'ancien pour sa formation, le moderne pour sa réussite professionnelle .

Il réparait les mobylettes de ses sœurs, mécanicien était sa vocation, il faisait des études de tourneur fraiseur, fabrication

de pièces, mécanique de précision, puis au centre de formation des apprentis pour passer le certificat d'aptitude mécanique . A 17 ans, il commence à travailler chez Citroën, Ford, Porche, puis à Port St Louis, dans l'atelier de réparation de bateaux où il était chef d'équipe . Quand cet entreprise a fermé il se retrouvait à Cazilhac, il travaillait quelques temps au garage du Château à

Brissac .

La Chambre des Métiers l'informait qu'un garage s'était construit à St Bazille et qu'il était libre, voilà déjà 10 ans . Depuis 1992 il est installé sur le Chemin Neuf, le Garage des Grottes, 23 ans de métier .

Je lui relatais ce que m'avait confié son aîné, Georges, il me répondit : les moteurs par eux-mêmes n'ont pas trop changés, ce sont surtout les accessoires qui ont évolué et les méthodes d'exploitation .

Le métier de mécanicien demande aujourd'hui beaucoup d'investissement, un ordinateur analyseur de gaz, des boîtiers électroniques, chaque véhicule récent possède une prise diagnostique, il suffit de les brancher et de lire sur l'écran la pièce défectueuse,

outil de contrôle moteur, freinage, airbag .....c'est un gain de temps appréciable . Les chaînes de distribution ont été remplacées par des courroies plus difficiles à changer, il faut maintenant des pignes de réglage moteur, là par contre une perte de temps notable .

Un ordinateur pour gérer son affaire, des logiciels entre autre pour posséder toutes les données des véhicules depuis 1972 à nos jours, avec une mise à jour tous les 6 mois, un site Internet : [AUTOSSIMO.COMGARAGE](http://AUTOSSIMO.COMGARAGE), un groupement de garagistes qui peuvent s'interroger en cas de besoin, vous pouvez même leur poser des questions .

La plupart des outils sont pneumatiques, c'est une question de sécurité, une étincelle électrique pourrait enflammer les émanations d'essence . Les outils sont disposés sur un petit meuble à roulette appelé " servante " tout pour gagner du temps et surtout pour le faciliter .

Et nous les utilisateurs, consommateurs, avons nous évolué ? Les véhicules vont plus vite, la vitesse est réglementée, ils sont plus sûrs, airbag, abs, zone tampon en cas de choc, ils

sont plus confortables, climatisation, les phares s'allument tout seul dès que l'obscurité tombe, les essuies glaces se mettent en marche à la première goutte de pluie, si vous oubliez de couper les phares dès que vous coupez le moteur une voix vous prévient, et bien nous, nous possédons plusieurs voitures, donc problèmes de stationnement, nous allons de plus en plus vite, problème d'amende ce qui n'est pas grave par rapport à l'accident .

Qu'il fait bon vivre à l'intérieur de la voiture, nous l'utilisons déjà pour le moindre déplacement, bientôt nous allons vivre à l'intérieur .

Le mécanicien peut être serein, la voiture gagne du terrain malgré sa meilleure fiabilité, elle devient compliquée même le plus bricoleur ne peut plus toucher le moteur, les pièces sont difficiles d'accès et parfois il faut un outillage spécial, et quand elle tombe en panne, c'est l'arrêt complet, l'électronique ne répond plus, la dépanneuse est obligatoire, en attendant l'ordinateur portable avec robot intégré, le mécanicien a du bon temps devant lui .

## FOOT

S.C.B.SERANNE .

Nous voici au deux tiers de la saison 2001.2002 .

Nos vieux crampons sont toujours présents au championnat même si les résultats sont moins brillants que les saisons précédentes, les années commençant à peser, ils ont la joie de se retrouver entre copains tous les vendredis soirs .

L'équipe senior devrait se maintenir en Promotion de 1<sup>ère</sup> Division malgré une saison difficile où le manque d'effectif s'est fait ressentir .

Les 13 ans avec un effectif restreint tirent leur épingle du jeu et devraient se maintenir en 2<sup>ème</sup> Division District .

Les Benjamins I devraient terminer en milieu de tableau de 2<sup>ème</sup> Division District et se maintenir .

Les Benjamins II font également un excellent championnat en 3<sup>ème</sup> Division District .

Poussins I qui évoluent au plus haut niveau de leur hiérarchie se battent avec énergie et

devraient se maintenir .

Poussins II composés de joueurs première année font de gros progrès et devraient terminer leur championnat dans les cinq premiers .

Quant aux débutants de Julot (à qui nous souhaitons un prompt rétablissement), ils suivent avec assiduité les entraînements du mercredi et participent le samedi à de nombreux plateaux et tournois .

Frantz REBOUL

## **L'AUBERGE de JEUNESSE Des LUTINS CEVENOLS SERA INAUGUREE AUJOURD'HUI ;**



Nous avons décrit, hier, ce que serait le camp de vacances que la Fédération Nationale des Jeunesses Laïques et républicaines vient d'installer à St Bauzille de Putois.

Nous disions également que l'endroit se prêtait mieux que tout autre à l'établissement d'une auberge de jeunesse.

En plein centre touristique, au cœur d'une région pittoresque à souhait, il doit attirer les jeunes gens qui pratiquaient les sports, les travailleurs manuels et intellectuels à qui les nouvelles lois permettent de goûter les joies du repos. Pour une modique somme l'auberge leur offrira un séjour agréable sur les bords de l'Hérault. De là, ils pourront excursionner vers les avens magnifiques, les gorges profondes ou les cimes escarpées ; s'ils désirent se livrer aux plaisirs du canotage et de la natation, la rivière très large et très profonde en amont du camp leur donne la possibilité.

Rappelons encore que l'auberge est à peu de distance de l'Aigoual, couronné de neige une bonne partie de l'année. Ceux que

tendent les sports d'hiver et qui viennent de la région littorale, des environs de Montpellier, de Sète ou de Béziers, seront bien aise de trouver ce gîte et cette halte paisibles, à aller et au retour de leurs randonnées.

Une indiscretion nous permet d'annoncer que la Fédération des Jeunesses laïques envisage la création, dans ces mêmes locaux, d'un orphelinat laïque. Il y a de la place pour édifier là, un établissement qui recueillerait, dans un avenir prochain, les pauvres déshérités de la vie. Leur éducation morale et civique leur serait faite et ils seraient préparés à devenir des citoyens actifs et courageux et non point des hommes serviles et craintifs.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 9 heures, réception des autorités à la gare.

A 9 heures 30 : vin d'honneur offert par la municipalité de Montpellier dans la salle du conseil municipal.

A 10 heures : départ pour St Bauzille de Putois.

A 11 heures : arrivée à St Bauzille et réception au camp de vacances.

A 11 heures 15 : Visite de la Grotte des Demoiselles ( prière de retirer les cartes au camp de vacances ).

A 12 heures 30 : banquet au camp de vacances.

A 15 heures : Fête de la Jeunesse dans le camp de vacances.

Au programme : << Altière >>, marche, par l'Harmonie municipale de Capestang :

Hymne des J.L.R. ( chœur mixte par les chorales de Capestang, St Bauzille ( Mèze ) : <<Le Boston des Roses >>, dansé par les petits René et Evelyne BON ; La Fanfare Gangeoise dans un de ses morceaux ; Evolution de gymnastique par la Société des Sports Ouvriers Millavois ; L'Aigue Marine, de Mèze ; 1. <<En Avant >>( marche ) ; 2 ; <<Nénette >>, valse brillante ; Exercices d'athlétisme par la Société des S.O.M.. ;<< Le Songe d'un Pierrot >>, dansé par René et Evelyne BON ; L'Aigue Marine, de Mèze : 1. <<La jolie patineuse >> ( mazurka ) ; 2. << Au-devant de la vie >>, hymne de la jeunesse ; << Le Postillon de Longjumeau >>, par l'Harmonie de Capestang.

Le prix d'entrée pour la fête est fixé à 2 fr. ; la visite de la Grotte des Demoiselles, 6 fr. ; le prix du banquet, 25 fr .

Retirer les cartes au camp.

Un buffet et une buvette fonctionneront dans l'enceinte du camp.

-----  
A l'occasion de ces fêtes, sont déjà arrivés à Montpellier : M.M. Jean Victor MEUNIER, président de la Fédération Nationale des J.L.R. . René GOEHRINGER, président de l'œuvre des camps de vacances ; René BERLIN, secrétaire général ; Marie-Louise LAURENS, trésorier général ; PINAUD et AELION, membres du Comité Directeur.

Documentation appartenant à M. Bruno GRANIER.



## Que pensez des sondages ?

Certes les sondages d'opinions dont on nous abreuve journallement avant les élections, ne manquent pas d'intérêt. On a même vu certains se révéler exacts.

Le juriste Georges VEDEL les compare, très justement, à un maillot de bain qui révèle ce qui est suggestif et qui dissimule ce que l'on aimerait voir.

Avec un siècle d'avance, NAPOLEON, en bon stratège, ne pressentait-il pas déjà l'usage que pourraient en faire les politiques, lorsqu'il prétendait que l' " opinion est une toupie que l'on fait marcher à coups de fouet " ?

En fin politique, Edouard HERRIOT nuançait sa pensée lorsqu'il écrivait " la statistique est une personne complaisante qui ne refuse rien de ce qu'on lui demande habilement ".

Ces " gallups " comme on les appelait à l'origine, sont nés aux Etats Unis en 1930, aimait à rappeler Pierre LAZAREFF, lorsque Georges GALLUP, qui attendait le directeur d'un magasin d'alimentation avec lequel il avait rendez-vous, plongea machinalement la main dans un sac de haricots. Il en prit une poignée et constata que sur vingt, quinze étaient blancs et cinq rouges. Il renouvela son geste plusieurs fois et se rendit compte que la proportion entre les rouges et les blancs était toujours sensiblement la même. Le premier sondage d'opinion était né et la fortune du statisticien Georges GALLUP était faite.

Véritable baromètre de l'opinion publique pour les uns, thermomètre de la fièvre électorale pour les autres, qu'on le veuille ou

non, les sondages sont désormais un fait de société que l'on ne peut plus ignorer.

Ils font partie de notre vie politique, mais ils nous laissent cependant toujours un peu sceptiques car ils ne nous livrent qu'une opinion moyenne. Et, qu'est-ce qu'une moyenne en la circonstance, sinon le meilleur du pire ou le pire du meilleur ?

De quoi s'agit-il en réalité ? D'évaluer le rapport de grandeur existant entre un tout et une petite partie de ce tout, à un moment donné.

A partir de quelle quantité peut-on se faire une idée à peu près exacte de la qualité de l'ensemble ? Peut-on déduire d'un petit échantillon une opinion générale ?

Les militaires vous diront qu'une cuillerée suffit bien au colonel lorsqu'il goûte la soupe du régiment, avant qu'on ne la serve, pour savoir si elle est bonne.

De toute façon, les sondages auront toujours leurs partisans et leurs détracteurs mais comment ne pas être d'accord avec cet humoriste célèbre que l'on interrogeait sur le sujet et qui constatait que " beaucoup d'hommes politiques utilisent les statistiques comme un ivrogne les lampadaires, davantage pour s'y cramponner que pour chercher à s'éclairer. "

Devant la multiplicité des sondages, beaucoup de gens s'étonnent de ne pas être interrogés personnellement. Cette constatation du français moyen, nous remémore cette délicieuse histoire contée par un responsable

de l'Institut français d'Opinion Publique à Mina et André GUILLOIS

" - je vois toujours des sondages publiés par les journaux, téléphonait une brave dame à l'I.F.O.P. mais une chose m'étonne, pourquoi n'ai-je jamais été interrogée ?

Madame, lui répond son correspondant en souriant, selon les lois de la probabilité, vous n'avez pas plus de chance d'être interrogée par l'un de nos enquêteurs que d'être frappée par la foudre.

Mais, insiste la dame, j'ai déjà été frappée deux fois par la foudre. "

Pour revenir dans le domaine du rationnel, je pense personnellement avec Albert

CAMUS, que les " enquêtes d'opinion ne peuvent pas être prises trop au sérieux, car elles enregistrent des réflexes et non des réflexions ", aussi pour clore ce modeste billet, j'emprunterais cette observation dubitative à Paul LEAUTAUD " Pourquoi faire part de nos opinions ? Nous en aurons changé demain ". Et cette autre plus définitive, de Paul VALÉRY " le mensonge et la crédulité s'accouplent et engendrent l'opinion ".

Difficile de conclure en pareil cas ! : ne serait-il pas plus intéressant de consulter l'opinion publique sur la crédibilité que ses sondés accordent aux sondages ?

Sondés, mes frères, qu'en pensez-vous

Jean François ISSERT

**Ecole du Thaurac à  
St Bazille de Putois  
Samedi 4 mai**

Sous le nouveau préau  
de l'école entre 9h et 18h

**Grande vente**

- Vêtements d'enfants,
- Jouets,
- Livres ...
- Pâtisseries
- Fleurs...

Cette vente est organisée pour aider  
au financement des classes de découverte.

Cette année, les sorties prévues par les classes élémentaires sont plus chères (Paris pour les CM1 et CM2, Sérignan pour les CE2/CM1 et Antibes pour les CP/CE1) ; Les parents, les enseignants et les enfants organisent donc une grande opération d'autofinancement et proposent une journée de vente au profit des coopératives scolaires (vente de fleurs de jardin, gâteaux maison, cartes postales, vêtements et jouet d'enfants, livres d'occasion).

Et nous collectons jusqu'au, 3 mai, jouets, livres et vêtements d'enfants en bon état.

Merci de votre participation et à samedi 4 mai à l'école.

*Les enseignantes*

## **Aventurier** à Lau

Pourquoi chercher  
Au fond des eaux  
L'or des vaisseaux ?  
Un soir de juin,  
Regarde au loin  
La mer vers l'ouest ...  
Tout l'or qui reste  
Sous leurs carcasses  
Refait surface !

*(Astre solaire, sacré faussaire)*

## **Information juridique**

**Par Noël BOUTIER**

### **L'école**

Après les vacances d'été, en septembre c'est la grande rentrée scolaire. Chaque établissement d'enseignement public, de la maternelle au lycée, doit accueillir les enfants domiciliés dans sa zone de scolarisation.

En école maternelle la scolarité n'est pas obligatoire, mais l'admission peut s'obtenir à partir de l'âge de 2 ans selon les places disponibles. L'inscription, qui n'est pas un droit, se fait en principe en mars ou avril et au plus tard en juin. C'est à la Mairie du domicile que les démarches préliminaires doivent être entreprises.

A partir de l'âge de 6 ans, l'école élémentaire est obligatoire. Si l'enfant était déjà en maternelle, l'inscription devrait être automatique pour entrer en CP ; cependant, il n'est pas inutile de se renseigner 15 jours à l'avance.

Pour entrer au collège, c'est vers le mois de mars de l'année scolaire de CM2 qu'un dossier d'entrée en 6ème sera confié à l'enfant pour le remettre à ses parents. Il est indispensable de le remplir en indiquant le régime scolaire de l'enfant (demi-pensionnaire ou externe), la langue étrangère qu'il étudiera ... Il est bon de prendre contact avec l'établissement.

En fin d'année scolaire de 3ème les parents reçoivent un avis d'affectation de l'enfant dans un lycée, suivant la décision d'orientation du conseil de classe. Si vous n'avez rien reçu début juillet, contactez le Principal de collège : il est responsable du suivi du dossier de votre enfant.

### Les inscriptions de dernières minutes.

Contactez d'urgence la Mairie de votre nouvelle résidence éventuellement, pour l'école maternelle et le CP. Pour les collégiens et lycéens, entrez en contact rapidement avec l'inspecteur d'Académie pour l'entrée en collège et le rectorat pour le lycée.

Certains rectorats et inspections tiennent des permanences pendant l'été.

**Présents** : Mmes AFFRE F ;  
ALLEGRE M ; LAMOUREUX C ;  
MM. CARLUI R ; ISSERT M ;  
CICUT G ; BRESSON J ; MARIN  
N ; MISSONNIER R ; REBOUL F ;  
REY B ;

**Absents** : ALLE Oscar (procuration  
à R. CARLUI)

MARTIAL Vorina ; OLIVIER  
Dominique

TONADRE M. Hélène (procuration à  
BRESSON J)

**Secrétaire de séance** :  
LAMOUREUX Christine  
\*\*\*\*\*

### **I – FEUX AU CARREFOUR DU CROUTOU :**

Le maire rappelle que par  
délibération en date du 25  
septembre 2001, le Conseil  
Municipal a décidé de modifier des  
feux tricolores au carrefour de la RD  
986 et de la rue du Croutou.

Le montant de ces travaux  
s'élèverait à 47 430.97 euros TTC.

Ces travaux peuvent bénéficier  
d'une participation financière du  
Département à hauteur de 75 % du  
montant des travaux HT, au titre des  
amendes de police.

Le conseil, à l'unanimité, accepte ce  
devis et autorise le maire à  
demander l'aide financière du  
Département.

### **II RUE DE L'AGANTIC**

L'installation de feux tricolores au  
Carrefour de la RD 986 et de la rue  
du Croutou, va permettre de modifier  
la circulation dans la rue de l'Agantic  
afin de supprimer la sortie sur la RD  
986 : le maire propose d'établir la  
circulation comme suit :

-rue du Croutou dans les deux sens  
-rue Neuve dans les deux sens  
- rue de l'Agantic :  
de la rue Neuve vers la  
Grand'rue dans les deux sens  
de la rue Neuve vers la RD  
986, interdit.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte  
cette proposition.

### **III SIICTOM**

Compte tenu de l'adhésion de la  
commune au SIICTOM de la région  
Ganges pour la collecte des ordures  
ménagères, il convient de désigner  
les délégués titulaires et suppléants.

A l'unanimité, le Conseil désigne :

-Monsieur Rémy CARLUI  
-Monsieur Michel ISSERT  
} Délégués titulaires  
-Monsieur Roger MISSONNIER  
-Monsieur Oscar ALLE  
} Délégués suppléants

### **IV VOIRIE – CESSIION DE TERRAIN**

**1** – Monsieur le Maire présente aux  
membres du Conseil municipal la  
proposition de Madame  
LOURDEREAU et de Monsieur et  
Madame MISSONNIER qui  
souhaitent céder à la Commune  
deux parcelles dont ils sont  
copropriétaires.

En effet, ces deux parcelles forment  
une impasse dans la rue de la  
Roubiade et supportent les réseaux  
d'eau et d'assainissement. La  
surface totale de ces parcelles est  
de 156 m<sup>2</sup>.

Le Conseil, à l'unanimité, (sauf  
Monsieur MISSONNIER qui ne  
prend pas part au vote) accepte la  
cession gratuite des parcelles  
cadastrées section D n° 1467 et  
1480 et autorise le maire à signer  
tous les documents relatifs à cette  
opération.

**2** – les propriétaires du chemin privé  
des Cabalounas demandent son  
intégration dans le domaine  
communal.

Considérant que ce chemin est déjà  
entretenu par la commune, le  
conseil, à l'unanimité, accepte son  
intégration dans la voirie  
communale.

### **V – AMENAGEMENT DES CHEMINS RURAUX**

Un programme d'aménagement des  
chemins ruraux a été préparé par la  
DDE, afin de rendre plus accessibles  
certains secteurs.

Il s'agit notamment des chemins  
ruraux suivants :

CR2	Chemin de Robespierre
CR10	Chemin de la décharge
CR 5	Chemin de la croix Verte
CR 19	Chemin des Baoutes
CR 20	Chemin de Frigoulet
CR 9	Chemin de Mas de Banal
CR 19	Chemin des Sauzèdes
CR 18	Chemin des Sauzèdes

Le coût total de cette opération serait

de 79 578.96 euros TTC.

Les travaux seraient réalisés en  
plusieurs tranches, après avoir défini  
les priorités.

Les travaux concernant les chemins  
ruraux qui desservent des  
exploitations agricoles pourraient  
bénéficier d'une aide financière du  
FEDER.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce  
programme et autorise le maire à  
signer les documents relatifs à cette  
opération et à rechercher le  
financement.

### **VI ITINERAIRES DE RANDONNEES**

Le Conseil Général est en train  
d'élaborer un plan départemental  
des itinéraires de promenades et de  
randonnées.

L'inscription à ce plan du circuit  
dénommé " Le Thaurac " nécessite  
une délibération des communes  
traversées ainsi qu'une convention  
d'autorisation de passage avec les  
propriétaires concernés.

Une fois inscrits au plan  
départemental, les chemins seront  
entretenus et balisés par le Conseil  
Général.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte  
l'inscription du circuit dénommé " Le  
Thaurac " au Plan Départemental  
des itinéraires de promenades et de  
randonnées.

Un arrêté sera pris par le maire afin  
d'interdire la circulation des  
véhicules à moteur sur cet itinéraire  
(à l'exception des véhicules de  
service ou de secours) et aux  
véhicules agricoles.

### **VII LIGNE DE TRESORERIE**

Monsieur le Maire propose aux  
membres du Conseil Municipal de  
reconduire la ligne de trésorerie,  
ouverte en janvier 2001 pour une  
valeur de 500 000 francs, ceci afin  
de mieux gérer les variations de  
trésorerie.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte  
cette proposition et autorise le maire  
à signer la convention  
correspondante.

### **VIII SYSTEME D'ALERTE AUX CRUES**

Monsieur MISSONNIER expose aux  
membres du Conseil Municipal

l'étude de faisabilité réalisée par la SIEE pour la mise en place d'un système d'alerte aux crues sur l'Alzon, ceci afin de pouvoir conserver l'autorisation d'ouvrir le camping.

Une visite sur place a permis de comprendre le fonctionnement de la zone en crue et de retenir comme site d'implantation le méandre au droit du camping.

La solution technique retenue pour le suivi des niveaux et la transmission des données est le système bulle à bulle.

A ce jour, nous n'avons pas de devis définitif ; le coût des travaux serait approximativement de 7 000 euros.

La décision sera donc prise lors de la prochaine réunion, lorsque nous connaîtrons le coût exact.

### **IX CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Le maire propose aux membres du conseil municipal de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet, 26 heures par semaine, afin de faire bénéficier un agent de ce grade, au titre de la promotion interne.

Le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

### **X ECLAIRAGE PUBLIC -**

### **ELECTRIFICATION RURALE**

Une subvention de 6400 euros a été attribuée à la commune pour le remplacement des systèmes d'éclairage dans le village.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de bénéficier de la part d'EDF GDF Service Gard Cévennes d'une aide financière pour l'amélioration du réseau électrique sur le plan esthétique.

Cette aide s'inscrit dans le cadre de l'article 8 du cahier des charges de concession pour le service public de distribution d'énergie électrique.

Le montant de l'aide s'élèverait à 40 % du coût des travaux hors taxe, travaux estimés à 38 239.72 euros.

Cette aide doit être sollicitée auprès du concessionnaire par le SMEEDH (signataire du cahier des charges pour le compte de la commune).

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

### **XI RESEAU D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'APS élaboré par PROJETEC pour des travaux d'amélioration de l'alimentation et de la distribution d'eau potable.

Le montant de ces travaux qui pourraient bénéficier de subventions, s'élève à 1 200 433.22 euros HT.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce projet et autorise le maire à rechercher le financement.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**CAMPING :** Outre le système de prévention des crues, la DDASS demande une mise aux normes des installations du camping ; qui sont très vétustes ainsi qu'une mise en sécurité des équipements électriques.

Une étude de rénovation va être demandée à Monsieur SIDOBRE, architecte.

**INFORMATION :** mise en place prochainement d'un panneau lumineux d'informations et de communication sur la Place du Christ : coût de l'installation 60 000 francs soit 9 147 euros.

**SALLE POLYVALENTE :** la nécessité de construire des WC attenants à la salle s'impose, ainsi que l'amélioration de l'acoustique afin de supprimer au maximum les nuisances ressenties par les voisins. Des études vont être demandées.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 40.*

**Présents :** Mmes AFFRE F ; ALLEGRE M ; MM. ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; ALLE O ; MARIN N ; MISSONNIER R ; OLIVIER D ; REBOUL F ; REY B ;

**Absent :** TONADRE M.H (procuration à CICUT G) LAMOUREUX (pro. à BRESSON J)

CARLUY R (pro. à ISSERT M) MARTIAL (pro. à REY B)

**Secrétaire de séance :** MARIN Norbert

\*\*\*\*\*

### **I EXTENSION DES RESEAUX D'EAU et D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur ISSERT donne la parole à Monsieur MISSONNIER qui

présente un projet d'APS élaboré par le cabinet PROJETEC, pour l'extension des réseaux eau et assainissement à la Plantade, et l'extension du réseau assainissement sur l'ancien Chemin de Montoulieu.

Le montant total des travaux s'élèverait à 221 515.60 euros TTC. Ces travaux permettraient de développer l'habitat dans ces deux zones.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce projet. Une demande d'aide financière va être adressée à l'Etat, à l'Agence de l'Eau, et au département.

### **II SYSTEME D'ALERTE AUX CRUES**

Au cours de la précédente réunion,

Monsieur le Maire a présenté le système d'alerte aux crues qui a été retenu afin de protéger le camping des débordements de l'Alzon.

Le coût total de cette installation s'élèverait à 47 030.55 francs HT soit 7 169.76 euros.

Le conseil, à l'unanimité, approuve ce projet et autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

### **III DISSOLUTION DU SICTOM**

Monsieur le Président donne lecture d'une correspondance de Monsieur RIGAUD, Président du SICTOM de la région de Ganges, par laquelle ce dernier informe le Conseil Municipal de la dissolution du SICTOM, afin d'en transférer les compétences à la

Communauté de Communes, et lui demande de se prononcer sur cette décision.

Au cours de la réunion du SICTOM qui s'est déroulée le 21 février 2002, à Ganges cette dissolution a été décidée par 12 voix pour et une voix contre.

Le Conseil, **approuve** cette décision, à l'unanimité.

#### **IV PLU**

La mission de maîtrise d'œuvre prévue dans le cadre de l'élaboration du POS ne correspond plus à la mission prévue par la PLU.

Il convient donc de résilier le contrat qui avait été signé avec le cabinet d'architecture KREPIS, géré par Monsieur SOLER, et de redéfinir un nouveau contrat qui prendrait en compte les nouvelles directives.

De même, la procédure d'élaboration du POS qui a été mise en place en 1999, ne correspond pas à la procédure du PLU.

Il convient donc de décider une nouvelle procédure d'élaboration du PLU, par laquelle les nouvelles prescriptions seraient reprises en compte.

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'élaboration d'un PLU.

#### **DIVERS**

Les habitants de la Plantade présents à la réunion, s'inquiètent de l'élargissement du chemin qui dessert leurs parcelles.

Cet élargissement pourra se faire après cession par tous les riverains du terrain nécessaire et après installation des réseaux d'eau et d'assainissement.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.*

### **C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOULIEU**

*le vendredi 18 janvier 2002 à 21h*

**Présents :** APARISI Hubert, CHAFIOL Guilhem, LEBON Cédric, CLAUDE Gérard, PONS Nicolas, CAZALET Eric Mmes LÉONARD Anne Marie, THARAUD Laurence, SEBASTIA Marjorie

**Absents** excusés Mmes COLLET ANTHAMATTEN Anne Marie, Mr CORVEZ Michel

**Secrétaire de séance :** Mme LEONARD Anne Marie

#### **1 : Passage aux 35 Heures**

Les horaires de travail de Mr GHISALBERTI PHILIPPE Agent Technique Principal, employé à Temps Complet (39H/semaine) sont à modifier en conformité avec la Loi 1/ LA LOI

La législation prévoit de travailler 1600 Heures par an. Le décompte se fait donc à partir des heures effectuées. Les jours fériés doivent être décomptés puisque l'on raisonne en nombre d'heures travaillées

11/ EN INTERNE

Nous prévoyons pour la période estivale, qui ira dans notre exemple de MAI A Mi-AOÛT des journées en continue d'une durée de 6heures NON-STOP

En dehors de la période estivale, les journées sont de 8Heures Nous avons convenu de 5(cinq) semaines de congés. les heures effectuées en plus des 1600 heures seront prises pour les jours fériés et les heures restantes les lundi au choix du salarié.

*(Méthode de calcul non reproduit : LP)*

Le conseil municipal après avis favorable du personnel concerné approuve. Le projet sera soumis à l'approbation du Centre de gestion et applicable dès accord

#### **2 : Autorisation d'agir en justice en matière d'Urbanisme**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que : Monsieur André COMMEIRAS, domicilié Hameau de la Vielle, 34190 MONTOULIEU et Monsieur Christian COMMEIRAS, domicilié Hameau de la Vielle, 34190 MONTOULIEU ont commis sur leurs parcelles cadastrées Section A 339 ( ex A 70) et A 71 situées lieu dit " Les Carmes " plusieurs infractions au Code de l'Urbanisme

Infraction à l'article L 421-1 du Code de l'Urbanisme : défaut de permis de construire pour la construction du local de restauration "Le Phénix" et de sa terrasse, de quatre bâtiments entourant le mobil home sédentarisé ainsi que de deux hangars en tôle ondulée.

- Infraction aux articles L 422-2 et R 422-2 : défaut de déclaration de travaux pour la construction d'un bassin-piscine et d'un mur de clôture.

- Infraction à l'article R 443-3 du Code de l'Urbanisme : implantation d'habitations légères et de loisirs (en l'espèce , sédentarisation d'un mobil home ) sans autorisation et en dehors des terrains autorisés par le PLU.

Ces infractions sont sanctionnées par les articles L 480-4 et L 160-1 du code de l'urbanisme.

Elles ont fait l'objet de deux procès verbaux de constat dressés les 18 Juillet 2001 et 31 juillet 2001 par Monsieur Guy MALRIC, agent assermenté de la D.D.E. de l'HERAULT.

Ces infractions engendrent de surcroît pour la commune de MONTOULIEU et de ses habitants un préjudice important , notamment en raison de l'atteinte portée au caractère naturel des lieux , des risques de nuisances (incendie, assainissement , sécurité...) pour l'environnement et les personnes fréquentant les lieux et de l'atteinte portée au site historique en cours du classement du CASTELLAS.

Qu'il convient d'intenter une action en justice afin d'obtenir leur condamnation à détruire les constructions illicites , à retirer le mobil home sédentarisé , à remettre les lieux en état sous astreinte .

- QUE Monsieur le maire donne lecture du projet de citation directe à Monsieur André COMMEIRAS et à Monsieur Christian COMMEIRAS devant le Tribunal Correctionnel de MONTPELLIER.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré VU le projet de citation directe,

- Décide, à l'unanimité , conformément aux propositions de Monsieur le Maire , de citer directement les personnes susnommées devant le Tribunal

Correctionnel de MONTPELLIER afin de les condamner à détruire les constructions illicites , à enlever le mobil home sédentarisé sans autorisation , à remettre les lieux en état sous astreinte

- Accepte à l'unanimité de prendre en charge les frais inhérents à cette affaire

- Désigne comme avocat la Société Civile Professionnelle d'Avocate COULOMBIE - GRASCRETIN demeurant Immeuble d'Astrée, 255. Rue de l'Acropole, 34000 MONTPELLIER

### **3 : Acquisition terrain**

Le conseil; municipal autorise monsieur le maire, dans l'attente de l'évaluation des Domaines , à contacter Mr BAZALGETTE en vue de l'achat des terrains qu'il possède devant la mairie

### **4 : Offre de la D.D.E.**

1 : PROJET ASSAINISSEMENT "LA VIELLA" 2eme tranche OFFRE DE LA D.D.E

Monsieur le maire présente la proposition de la D.D.E de Ganges pour une mission de maîtrise d'oeuvre concernant le projet de l'extension du réseau d'assainissement du Hameau de la Vielle.

Cette offre s'élève à 7853,12 francs soit 1197.20 €

Après délibération, le conseil

- approuve la proposition

- autorise Mr le maire à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre et toutes les pièces nécessaires à la réalisation du projet.

2 : Offre de la D.D.E pour l'étude de réfection de la canalisation principale d'eau potable Mission de maîtrise d'oeuvre

Mr le maire présente la proposition de la D.D.E de Ganges pour une mission de maîtrise d'oeuvre concernant l'opération suivante:

Réfection du réseau d'eau potable de la Station Valgrand à Domergue Coût prévisionnel des honoraires de maîtrise d'oeuvre

45.996.69 Francs TTC SOIT 7012.15 TTC

Le conseil Municipal - Approuve la proposition

- Autorise Mr le Maire à signer les contrats de mission de maîtrise d'oeuvre et toutes les pièces

nécessaires à la réalisation des travaux qui resteront annexées à la présente délibération

3 : Offre de la D.D.E pour l'étude de réfection de la canalisation principale d'eau potable Mission de maîtrise d'oeuvre

Mr le maire informe le conseil qu'il a demandé le concours de la DDE de GANGES pour assurer la conduite de l'opération suivante:

Réfection du réseau d'eau potable de la Station Vagrand à Domergue

En effet, la canalisation en éternite est très usée et casse en de nombreuses reprises. Cela entraîne de très gros frais d'entretien pour la commune. Il est nécessaire de refaire entièrement la, canalisation principale qui va de la, station Valgrand jusqu'au Mas Domergue

Le coût prévisionnel des travaux selon A.P.S : s'élève à: 1.070.419.45 Francs TTC SOIT 163.184.39 € TTC

Le coût prévisionnel des honoraires de maîtrise d'oeuvre :s'élève à 45.996.69 Francs TTC SOIT 7012.15 € TTC

Où l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré , le conseil Municipal

- Approuve l'avant projet sommaire établi par la D.D.E

- Autorise Mr le Maire à signer les contrats de mission de maîtrise d'oeuvre et toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux qui resteront annexées à la présente délibération et à demander les subventions le plus tôt possible

### **5 : NATURA 2000**

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal le projet NATURA 2000. SITE N° 1388. GORGES DE L'HÉRAULT pour lequel le préfet nous saisit pour avis. Toute la partie du massif du THAURAC située sur la commune est concernée.

CONSIDÉRANT que le dossier n'apporte pas des preuves scientifiques que ce territoire abrite effectivement les espèces et les habitats cités .

CONSIDÉRANT que les cartes fournies à l'échelle 1/25000eme ne nous permettent pas d'apprécier exactement les parcelles retenues alors que l'entrée dans le réseau NATURA 2000 imposera des contraintes fortes en matière

d'occupation et d'usage des sols.

CONSIDÉRANT que les mesures qui découleraient d'un tel classement restent très imprécises et insuffisamment expliquées et qu'en particulier les propriétaires, les associations représentatives des utilisateurs des milieux concernés n'ont pas été consultés.

CONSIDÉRANT le risque de mettre gravement en cause le futur développement économique et touristique de la Commune

CONSIDÉRANT que si notre territoire a encore des espèces végétales et animales rares, c'est que la gestion assurée par les acteurs locaux les a protégées des nuisances extérieures .

CONSIDÉRANT que les élus locaux avec l'expérience et les traditions de ces espaces sont les plus aptes à continuer d'en assurer une protection qui a fait ses preuves

Le conseil municipal interroge l'Etat sur la grande nuisance qu'apportent à ce site les survols de plus en plus fréquents des avions militaires en manoeuvre.

Pour ces motifs, le Conseil Municipal à l'unanimité s'oppose à l'intégration des parcelles situées sur la commune dans NATURA 2000

### **6 : CONTRAT ETUDE PLU CNE / MME YVERNAULT**

Le conseil municipal approuve l'offre d'honoraires de Mme YVERNAULT concernant une mission d'étude et d'assistance technique dans la cadre de la réalisation du Plan local d'urbanisme

Le montant du contrat est de : 110.000 F HT soit 16 769 €

131 560 F TTC (soit 20 056 €), payables selon les modalités définies dans le contrat établi le 06/10/2001

Mr le maire est autorisé à le signer

### **QUESTIONS DIVERSES**

Suite à la rencontre avec les locataires du mas de bruyère, le Conseil Municipal estime que les conditions établies au préalable ne peuvent être remises en compte et ne revient donc pas sur celles - ci . a la demande des locataires du mas, il est décidé de nommer un conseiller municipal pour entretenir un contact et des relations plus

suivis avec le Mas de Bruyère. Mr LEBON Cédric, 2eme adjoint, est nommé à cet effet.

Mr le maire présente le plan du géomètre concernant l'achat du terrain de Bruyère par Mr CORRIGLIANO. Le conseil approuve le plan

Une proposition d'échange entre les adolescents de la ville de ST LOUIS

(Ils de la Réunion) et ceux de MONTOULIEU a été faite par Mr JEANY Frédéric, responsable de la promotion A.P.S de la ville de ST LOUIS. Mme LEONARD A.M , 1ER ADJOINT est chargée de suivre la faisabilité de ce projet.

Suite à la rencontre avec Mr FIHOL pour la construction de plusieurs terrains de tennis , Mr CAZALET propose de réaliser un terrain en

terre battue dans un lieu choisi à cet effet. Afin de se rendre compte de l'impact visuel et pratique de ces terrains. Le conseil approuve cette décision.

Le projet de réfection de la toiture de la mairie est en cours d'instruction

*L'ordre du jour est épuisé .La séance est levée à 0 H 05.*

## C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL D'AGONÈS

*le Jeudi 17 janvier 2002 à 18h30*

**Présents :** J. CAUSSE, M. MARTIAL, A. BERTRAND, E. PETRIS, M. Ch. ESPARCEL, Ph. LAMOUREUX, S. GRANIER, E. BOURGET, H. POISSON CAIZERGUES M.J

**Absent et excusé :** P. TRICOU qui donne pouvoir à M. CAUSSE J. Mme ESPARCEL est nommée secrétaire de séance  
Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

### **Natura 2000**

Monsieur le Maire fait un bref historique de la procédure de classement de certains sites devant faire partie du Réseau Natura 2000. Il rappelle que la commune est concernée par le site n° 1388 Gorges de l'Hérault. Plusieurs personnes ont pu assister à la réunion qui s'est déroulée à Gignac en décembre. Il est demandé à chacune des communes concernées de se prononcer sur les propositions de périmètre et de donner un avis motivé.

Suit un long débat d'où il ressort qu'on demande de se prononcer sur un projet pour lequel il n'y a aucune information sérieuse. En particulier propriétaires et acteurs locaux concernés par ce classement n'ont jamais été concertés directement. Aucune information scientifique précise n'a été communiquée pour valider le classement de ces sites. Après en avoir délibéré et constatant

- que le périmètre proposé englobe la commune dans sa totalité
- qu'il n'y a pas eu production de documents scientifiques prouvant la nécessité de classer ainsi la totalité de la commune

- que le document graphique fourni ne permet pas un repérage précis des limites
- que la finalité du projet, trop peu explicite, ne permet pas de se décider en toute connaissance de cause,

### **Le Conseil Municipal d'Agonès se prononce contre**

- le périmètre proposé
- le fond du projet tel que présenté et manifeste énergiquement qu'il ne souhaite pas se voir imposer de telles contraintes par les pouvoirs publics.

### **Plan d'urbanisation**

A la suite de ce débat, Monsieur Pétris, approuvé par l'ensemble du Conseil, fait remarquer qu'il devient urgent de déterminer un schéma directeur de l'aménagement de la commune et de son urbanisation future. Il convient de travailler en commission, dans un premier temps, sur un projet englobant tous les nouveaux paramètres de la commune, (P.L.U, Plan de prévention des risques, assainissement, chemins etc...) en s'en tenant aux stricts intérêts généraux. Plusieurs dates sont arrêtées pour ces rencontres.

### **Plan de Prévention des Risques.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le dossier est revenu des services préfectoraux, et il semble qu'il n'a pas été tenu grand compte des remarques qui ont été faites par le Conseil Municipal. Le dossier reste à disposition en mairie.

### **Assainissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil du dépôt par la DDE du dossier d'assainissement. Ce dossier ne tient pas compte du ramassage du quartier de l'église. Par ailleurs, il est important de faire partir le dossier rapidement pour prendre rang pour les subventions. Il est convenu que le dossier doit présenter le projet dans sa totalité, et de demander aux services concernés de faire l'estimation avec la prise en compte du quartier de l'église. Par ailleurs, une réunion est prévue avec M. Missonnier, de St Bazille de Putois, pour faire une mise au point.

Par ailleurs il fait part de sa proposition à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de faire entrer l'assainissement dans les compétences de cet organisme.

### **D.I.A.**

Monsieur le Maire présente au conseil trois déclarations d'intention d'aliéner, concernant les parcelles A 162; 325 et B 480 et 271 (parties). Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.

### **Permis sur Valrac**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du dépôt d'un permis de construire sur un terrain situé à Valrac. Il rappelle cependant la délibération du 25 novembre 99 faisant état de problèmes d'alimentation en eau dans ce secteur.

Il est précisé que depuis la réparation effectuée par la Saur la pression est redevenue normale.

Le problème est posé de l'alimentation d'Anglas dont la consommation est beaucoup

importante en été du fait de la présence du camping.

Il conviendra de profiter de la première occasion pour améliorer le réseau dans ce secteur.

En attendant, le Conseil municipal donne son accord pour ce nouveau permis de construire, demandant aux riverains de patienter si quelques problèmes surgissent dans l'alimentation du quartier.

### **Affaire Gordon**

Monsieur Pétris n'a pas encore obtenu de réponse et continue à s'occuper du problème.

### **Passage aux 35 H**

Dans le cadre de la loi 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la

modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la Fonction publique territoriale et du décret n 2000-815 du 253.08.2000 relatif à la réduction du temps de travail de la fonction publique d'Etat, il convient pour le conseil de délibérer sur les modalités d'application de ces textes.

Le personnel communal étant réduit à une personne à temps non complet, il est décidé de conserver le temps de travail, ce qui revient à une augmentation de rémunération par application de la quotité sur 35 heures hebdomadaires.

### **Passage à l'euro**

Le loyer de l'appartement est révisable chaque année au 1 janvier,

par application de la variation de l'indice du cout à la construction. Il convient également d'opérer le passage à l'euro.

Le Conseil municipal décide d'appliquer la révision avec arrondi à l'euro inférieur, soit pour cette année 248 Euro par mois.

### **Questions diverses**

Problème de communication

Monsieur Bourget se fait le porte parole de personnes désireuses d'être mises au courant des affaires en cours de manière plus régulière. Il est à rappeler que le Publiaire retrace à chaque parution les délibérations du Conseil Municipal. *Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h*

**Présents** : J. CAUSSE, M. MARTIAL, E. PETRIS, S. GRANIER, H. POISSON Ch. ESPARCEL P. TRICOU A. BERTRAND Ph. LAMOUREUX E. BOURGET, CAIZERGUES M.J rejoignent la séance un peu plus tard.

Mme ESPARCEL est nommée secrétaire de séance

M. PICHET, Subdivisionnaire de la DDE de Ganges.

### **Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que nous avons reçu le projet rectifié, concernant les travaux d'assainissement. Il convient de faire partir au plus tôt nos demandes de subventions. Il demande à Monsieur PICHET de bien vouloir répondre aux interrogations des membres du Conseil. Monsieur PICHET, après avoir rappelé qu'on en est au stade de l'Avant Projet Sommaire, répond aux questions d'ordre tant technique que pratique. Il rassure le Conseil sur les contrôles qui seront effectués sur le chantier et qui sont obligatoires.

Par ailleurs, les tranches telles que proposées à l'APS n'engagent en rien le déroulement des travaux, le Conseil restant maître de déterminer quelles sont les priorités

L'ensemble du projet s'élève à 927 000 Euros TTC, dont 399 400 Euros

pour le dispositif de transport et 527 600 Euros pour le dispositif de collecte, sommes à laquelle il convient de rajouter les dépenses éventuelles d'acquisition du terrain pour l'implantation du poste de refoulement et les indemnités de servitude de passage en terrain privé.

Le Conseil Municipal accepte l'APS tel que présenté, décide de lancer le projet et demande aux administrations concernées les subventions les plus élevées possible pour sa réalisation.

Compte tenu de l'urgence qui se dégage sur le village en matière d'assainissement et du projet de salle des fêtes sur le site de l'église, il demande que soient retenus dans la première tranche le dispositif de transport, le réseau de collecte du village centre ainsi que la collecte du hameau de l'église.

Il autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à ce projet.

### **DIA**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une déclaration d'intention d'aliéner de la maison appartenant à Mer et Mme KAPLAN, à la Costète. Le Conseil ne préempte pas.

### **Acquisition du Cinéma par la**

### **Communauté des Communes.**

Monsieur le Maire expose au Conseil : le cinéma Arc-en-ciel de Ganges est fermé depuis juin 2001. Cette salle, la seule du Canton de Ganges, présente un grand intérêt culturel et social et concerne tous les habitants du secteur et au-delà.

Compte tenu de la carence du secteur privé, la Communauté des Communes est d'accord pour acheter les murs et le fond et rendre ainsi possible la reprise de l'exploitation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide donc de l'intérêt communautaire de l'opération achat du cinéma Arc-en-Ciel de Ganges par la Communauté des communes.

### **Dissolution du Siictom**

Monsieur le Maire expose au conseil : les délégués du Siictom se sont prononcés par 12 voix pour et 1 voix contre, pour la dissolution du Siictom de la Région de Ganges, compte tenu de la possibilité existante de transfert des compétences vers la Communauté des Communes des Cévennes Gangeoises, au cours de la séance qui s'est déroulée le jeudi 21 février 2002.

Les conseils municipaux des communes adhérentes doivent se prononcer sur cette dissolution.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce en faveur de la dissolution du Siictom et du transfert des compétences à la Communauté des Communes des Cévennes Gangeoises.

### **Plan de prévention des risques d'inondation**

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il convient pour lui de prendre un arrêté de mise à jour du plan d'occupation des sols de la commune, à la suite de l'approbation par Monsieur le Préfet du PPRi.

Le Plan de prévention des risques deviendra opposable aux tiers à l'issue de la publicité faite à l'arrêté préfectoral d'approbation. Il vaudra dès lors servitude d'utilité publique et sera annexé au POS.

### **Acquisition du terrain de M. BRUN**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la succession de Marcel Brun, la commune avait proposé la somme de douze mille cent quatre vingt quinze euros quatre vingt douze centimes pour l'acquisition des parcelles B41 et B 67, pour une contenance totale de 77a 45 ca. Les héritiers ayant donné leur accord sur

cette proposition, il convient de délibérer de l'acquisition de ce bien. Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'acquisition des parcelles B 41 et 67, d'une superficie globale de 77a 45 ca, pour la somme de 12 195, 92 euros. Il autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents concernant cette acquisition. Le montant de la dépense sera inscrit au budget primitif de la commune au compte 2111.

### **Acquisition parcelle B68.**

Dans la suite de la délibération du 11 octobre 2001, le propriétaire de la parcelle B68 sera disposé à vendre ce bien à la commune. Le Conseil Municipal décide de faire proposition sur la base de 1.52 euros le m2.

### **Canalisation des eaux usées parasites le long du lotissement les Balcons de l'Hérault.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Gilles CAUSSE concernant le problème créé par l'écoulement d'eaux usées dans le caniveau bordant la route à l'aplomb du lotissement et de la solution qu'il

propose pour tenter le résoudre. Il demande par ailleurs si la commune participerait à ces travaux.

Le Conseil Municipal, avant toute décision, demande un temps d'étude et de réflexion.

### **Projet de Pays**

Monsieur PETRIS informe le Conseil des différentes réunions auxquelles il a pu assister concernant ce dossier. Deux projets sont toujours à l'étude pour la préfiguration du périmètre du Pays, l'un dans le cadre du Pays d'accueil Pic St Loup Haute Vallée, l'autre avec des communes du Gard. M. Bourget se fait le porte parole de plusieurs administrés demandant à ce qu'un référendum soit organisé, après mise au courant de la population pour déterminer le choix à opérer.

### **Publiaire.**

Monsieur le Marie transmet l'invitation du Publiaire pour l'assemblée qui se déroulera le 16 mars, à la salle polyvalente de St Bauzille.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30*

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES**

*Extrait du Compte rendu du Conseil du lundi 24 janvier 2002 à 20 h 30*

### **1 - Natura 2000 - avis motivé du Conseil**

Monsieur RIGAUD rappelle l'historique du sujet. Déjà, en Décembre 2000 notre Conseil s'était opposé au projet de périmètre proposé. La nouvelle proposition présentée n'est pas plus satisfaisante. L'ensemble des communes composant la Communauté s'est déjà prononcé contre cette proposition. La commission Aménagement de l'Espace et Protection de l'Environnement s'est réunie le 7 Janvier dernier et propose au Conseil la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises, saisi pour avis par Monsieur le Préfet du projet de périmètre Natura 2000 du site

1388 Gorges de l'Hérault.

Considérant que le périmètre proposé paraît d'une superficie particulièrement excessive par rapport aux espèces et habitats qui seraient à protéger.

Considérant que les mesures qui découleraient d'un tel classement restent très imprécises et insuffisamment expliquées et qu'en particulier les propriétaires, les associations représentatives des utilisateurs des milieux concernés n'ont pas été consultés.

Considérant le risque de mettre gravement en cause le futur développement économique, touristique et social du territoire de la Communauté et particulièrement de certaines communes qui se trouvent englobées en totalité dans le projet de périmètre.

Considérant que le développement

durable de son territoire peut-être assuré par la Communauté de Communes dans le cadre des lois et réglementations déjà existantes et que la gestion passée de ces espaces par ses habitants et utilisateurs traditionnels a fait toutes ses preuves en terme de protection des espèces et de l'environnement. " A l'unanimité le Conseil donne un avis défavorable sur le projet de périmètre Natura 2000 du site 1388 Gorges de l'Hérault.

### **2-Désignation de la commission d'Appel d'Offres pour le marché de l'extension de la cantine et la construction de deux salles de classe à Ganges.**

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes a

décidé de désigner une commission d'Appel d'Offres pour chaque opération afin de faire participer à chaque fois différents délégués concernés. Il propose que Monsieur SERVIER soit désigné Président de cette commission.

Titulaires : Suppléants :

**Bernard CAUMON**

**Guilhem CHAFIOL**

**Jean-Pierre GAUBIAC**

**Bernard JALABERT**

**Pierre CHANAL**

**Gérald RICOME**

**Rémy CARLUY**

**Oscar ALLE**

**Jean-Pierre TERME**

**Michel FRATISSIER**

La commission d'Appel d'Offres est désignée à l'unanimité.

### **3-Délégation à Monsieur SERVIER, Vice-Président, pour signer toutes les pièces relatives au marché de travaux de l'extension de la cantine et la construction de deux salles de classe à Ganges.**

Le Président propose au Conseil que Monsieur Pierre SERVIER, Vice-Président et Président de la commission des finances reçoive délégation du Conseil pour signer toutes les pièces relatives au marché de travaux pour l'extension de la cantine et la construction de deux salles de classe à l'école primaire de Ganges.

Adopté à l'unanimité.

### **4-Renouvellement de la ligne de trésorerie.**

Monsieur le Président expose au Conseil que suite à la mise en concurrence du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour la ligne de trésorerie de la Communauté de Communes, les deux banques ont proposé des services identiques à savoir :

Montant de 230 000 €, durée 1 an – index T4M+0,20. Paiement annuel des intérêts sans capitalisation, pas de commission. Dans ces conditions, le Conseil à l'unanimité décide de continuer notre collaboration avec la Caisse d'Epargne dont les prestations donnent toute satisfaction.

Adopté à l'unanimité.

### **5-Constitution d'un fond de caisse pour les régies de cantine.**

Afin de permettre aux régisseurs des cantines d'assurer dans de bonnes conditions le rendu de monnaie, il est nécessaire de constituer un fond de caisse pour chaque régie de cantine (Brissac-Ganges-St Bauzille de Putois) d'un montant de 30 €.

Adopté à l'unanimité.

### **6-Désignation de deux représentants pour siéger au Conseil d'Administration de la nouvelle association regroupant les PAIO du Pic St Loup et de la Hte Vallée de l'Hérault.**

Madame RICOME et Monsieur CARLUY font un compte rendu de la réunion constitutive de la nouvelle association " Mission d'Insertion Jeunesse du Pic St Loup et de la Hte Vallée de l'Hérault (MIJ) " qui s'est déroulée le 23 Janvier 2002 à St Mathieu de Trévières. Le Conseil d'Administration n'étant pas encore complet, le bureau n'a pas été désigné. Seule la future Présidente Madame DUBOIS a été mandatée pour pouvoir déposer les statuts et procéder aux formalités bancaires. Les futures instances de l'association devront adopter le budget qui sera abondé par les collectivités. Il conviendra de s'assurer que la contribution qui nous sera demandée viendra en diminution de celle de l'association de Pays qui incluait jusque là la PAIO. Le Conseil désigne Madame RICOME et Monsieur CARLUY pour siéger au Conseil d'Administration de l'association et suggère que Madame RICOME soit candidate au poste de Vice-Présidente.

Adopté à l'unanimité.

### **7-Régime indemnitaire.**

Le Président expose au Conseil que suite aux remarques de la Préfecture, il convient de prendre une nouvelle délibération qui annule et remplace celle du 31 Octobre 2001 relative au régime indemnitaire du personnel.

Monsieur Le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de reconduire en faveur des agents de la collectivité

titulaires et non titulaires à temps complet ou non complet intégrés dans les cadres d'emplois de la filière technique et de la filière administrative, le régime indemnitaire appliqué à l'effectif réel en fonction dans la collectivité.

(Méthode de calcul non reproduit : LP)

Adopté à l'unanimité.

### **Questions diverses.**

Présentation du budget prévisionnel de l'Office de Tourisme.

Monsieur Jean-Pierre TERME, Président de la Commission Développement Economique et Tourisme, présente le projet de budget élaboré par le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme. Ce budget, le premier élaboré par la nouvelle association, devrait permettre à l'Office de Tourisme de mettre en place les structures nécessaires à son fonctionnement.

Monsieur RIGAUD indique qu'il faut faire confiance à l'Office que nous avons contribué à créer pour mettre en œuvre la politique touristique forte dont a besoin notre territoire. L'ensemble des élus se prononce dans le même sens.

Le Conseil émet donc un avis favorable à ce projet de budget de l'Office de Tourisme et la subvention nécessaire sera proposée au vote du budget 2002 de la Communauté de Communes. Il est précisé que ce montant sera en liaison avec l'Office, adapté en fonction de la date effective du transfert du personnel.

Réunion de la Commission des Affaires Scolaires.

Il est convenu que la prochaine commission des Affaires Scolaires devra se réunir très prochainement avec à l'ordre du jour l'étude des nouveaux projets scolaires. Monsieur RIGAUD indique que la réhabilitation de l'école de Brissac devrait être rapidement étudiée, ainsi que la continuation de l'extension de l'école de St Bauzille de Putois. Cette réunion devra également envisager très concrètement dans les POS des communes concernées, une réservation foncière pour un nouveau groupe scolaire. Un

entretien sera ensuite demandé à l'inspection académique.

Groupe de travail-Sentiers de randonnée.

Il est décidé de créer un groupe de travail comportant un représentant de chacun des 4 associations de randonneurs du secteur (Ganges-Cazilhac-St Bauzille de Putois-Laroque) ainsi que Monsieur

CHAFIOL (Montoulieu), Monsieur CAUSSE (Brissac), Monsieur DUSFOUR (Gornières), Monsieur CARRIERE (Laroque). Une première réunion de travail sera convoquée prochainement.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES

Extrait du Compte rendu du Conseil du lundi 11 mars 2002 à 14 h

Cette réunion ayant été, à la demande de plusieurs délégués, convoquée en urgence, Monsieur le Président demande au Conseil de se prononcer sur cette convocation. A l'unanimité le Conseil approuve cette convocation en urgence et l'ordre du jour proposé.

Le point unique de l'ordre du jour porte sur la confirmation de la volonté de notre Communauté de

communes de participer aux deux périmètres d'étude des Pays Cévennes et Hauts Plateaux et Pic St Loup Haute Vallée de l'Hérault.

A l'unanimité le Conseil adopte la délibération suivante :

Le Président expose au Conseil que la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises confirme son adhésion aux deux périmètres

d'étude des Pays Cévennes et Hauts Plateaux et Pic St Loup Hte Vallée de l'Hérault afin de pouvoir prendre le moment venu en toute connaissance de cause la décision d'adhésion définitive à l'une ou à l'autre structure.

Cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Hérault et à Monsieur le Président du Conseil Régional.

### SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2002

dimanche 21 avril	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 28 avril	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
mercredi 01 mai	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 05 mai	DR SEGALA	04.67.73.91.83.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
mercredi 08 mai	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
jeudi 09 mai	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 12 mai	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 19 mai	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
lundi 20 mai	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 26 mai	DR MONNEY	04.67.81.32.84.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 02 juin	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 09 juin	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
dimanche 16 juin	DR RENAUD	04.67.73.85.52.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 23 juin	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 30 juin	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h

La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

## E T A T C I V I L

Agonés ❶ - St Bauzille ❷ - Montoulieu ❸

### NAISSANCES

- ❷ FAURE Orane
- ❷ TUFFIER Sacha
- ❷ AUNAY Lise
- ❷ CORNIL Tess

### MARIAGES

### DECES

- ❷ JAOUL Marie-Thérèse Vve PEREZ le 09/01/02
- ❷ GASPARD Gérard le 26/01/02
- ❷ MARCOU Edmond le 11/02/02
- ❷ PERVILLE Colette le 28/02/02
- ❷ VALETTE Marcelle le 20/03/02
- ❷ PALAHI Michel
- ❷ HUBERT Marthe ép. MARSICEK le 03/04/02

## ***Dans le temps, Saint Bauzille...***

Depuis son obscure et lointaine fondation  
notre village a, bien souvent, changé de nom.  
D'abord SANCTO BAUDILIO de PEDUIISO  
pour parvenir, sous la Convention, à Bel Hérault.

En passant par SANCTUS BAUDILIUS DE PUTEILS  
et SAINT BAUZILLE DE PUTOIS, ce qui est pareil.  
Parmi tous ces noms, il en est un très beau.  
C'est le fugace et conventionnel BEL HERAULT.

Ayant très peu servi, il est fort peu connu  
mais il est très expressif, charmant et bien venu.  
On le doit à nos révolutionnaires athées  
pour qui, tout n'avait pas odeur de sainteté.

Saint Bauzille de Putois, par contre, sonne mal,  
et fait penser au nauséabond animal  
qui a la réputation de crier fortement.  
SAINT BAU ! Il y en a trois dans le Département.

Qu'il soit de la Sylve ou encore de Montmels  
ce nom, très répandu, n'est pas universel.  
Et puis, associer le village à l'Hérault,  
n'était pas déplaisant et nous semblait plus beau,

bien plus valorisant pour notre village.  
Mais ce nom n'a duré que le temps volage  
d'une révolution. Car, comme les roses,  
la durée est toujours comptée aux belles choses.

*Jean François ISSERT*

## ***La prière de l'arbre***

Homme,

Je suis le lit de ton sommeil, la charpente de ta  
maison .

Je suis la flamme de ton foyer dans la nuit hivernale .

Et au plus fort de l'été l'ombre sur ton toit .

Je suis la table où poser ton pain .

Je suis le manche de la houe, la porte de ta maison .

Je suis le bois de ton berceau et celui de ton cercueil .

Ecoute ma prière : ne me détruis pas .

*Frantz REBOUL*

## ***Pour que le monde aille autrement***

C'est si fragile un cœur d'enfant,  
C'est si fragile et c'est si grand  
Qu'on peut tout y forger  
Peu à peu, patiemment ...  
Que tout peut s'y briser,  
En un instant !

C'est large ouvert un cœur d'enfant  
Si large ouvert à tous les vents  
Qu'il peut gonfler de rêves,  
De joie, de liberté,  
Ou, tel un bois sans sève,  
Se dessécher

C'est à entendre un cœur d'enfant  
Entendre au moindre battement  
Qui ne sonne plus vrai, qui perd son mouvement  
Et à bercer longtemps, longtemps, longtemps  
... pour que le monde aille autrement.

*Perrault Viénès*



## ***Jeux de mots***

*par Guy Ruotte Denancy*

On sait que l'on vieillit quand la majorité des  
noms dans son agenda commencent par ...  
docteur !

Il avait le cœur usé d'avoir tant aimé.

Le présent n'est rien sans l'héritage du passé.

Tout ce qui n'est pas donné est perdu.

Il est négatif de dire « Ca n'arrive qu'à moi »

Il faut réfléchir avant de penser.

Non, ce n'est pas vrai, ça n'arrive pas qu'aux  
autres.

Le chemin des dames ! je dirais plutôt  
le chemin des veuves.

Je n'aurais pas aimé être une idole,  
car une idole est faite pour être brisée.

Si l'on est pressé, c'est que l'on est en retard.